

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2018

20 août 2013

SOMMAIRE

Bermuda Holdco Lux 2 S.à r.l.	96818	Metex S.A.	96860
Bermuda Holdco Lux 3 S.à r.l.	96818	Micaboul Holding S.A.	96859
Cosfilux S.A.	96821	MMK - Mining Assets Management S.A.	96859
DAHN Trading	96818	Moog International Financial Services Cen- ter S.à r.l.	96861
D. Anonimo.Group.	96820	MP Papel Investments S.à r.l.	96864
Danube SCA SICAR	96824	Muscle Machine S.à r.l.	96859
Degroof Alternative	96822	NBIM Monte S.à r.l.	96845
Développement Immo Redange S.A.	96819	OKTOPUS Consulting PSF S.A.	96833
DF Real Estate S.A.	96822	Olunex S.A.	96832
Diabolo S.à r.l.	96824	One O One S.A.	96832
Diagonal TG S.à r.l.	96829	Panelux Production S.A.	96833
Digital Luxembourg III S.à r.l.	96821	Panelux S.A.	96844
Digital Luxembourg II Sàrl	96819	Panord S.A.	96844
Digital Luxembourg Sàrl	96819	Partners Group European Mezzanine 2008 S.C.A., SICAR	96843
Digital Realty (Cressex) S.à r.l.	96820	Pedras Holding S.A.	96843
Digital Realty (Manchester) S.à r.l.	96820	Pharmalux International Holding S.à r.l.	96835
Digital Realty (Redhill) S.à r.l.	96821	Phorium S.A.-SPF	96834
Dischavulco Immo S.A.	96822	Polar Investments	96834
Dischavulco Immo S.A.	96823	Porthos Arist B1 S.à r.l.	96835
Distributa S.A.	96823	Presse et Participations S.A.	96843
DM Immo S.à r.l.	96824	P&T Capital S.A.	96833
Domaine du Manoir de Ban S.A.	96829	RPFI Soparfi A S.à r.l.	96832
Dometic Luxembourg S.à r.l.	96830	RPFI Soparfi B S.à r.l.	96831
Eggborough HoldCo 2 S.à r.l.	96823	Saim S.A.	96831
Maharishi Press S.A.	96859	SimCorp Luxembourg S.A.	96830
Mallinckrodt International Finance S.A.	96861	Skandia Life S.A.	96830
Mallorca Investments	96858	S.L.C.A. S.A.	96831
Mandrinvest S.A.	96860		
Maps-Europe S.à r.l.	96858		
Merlin Entertainments S.à r.l.	96845		
Messageries du Livre S.à r.l.	96860		

Bermuda Holdco Lux 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 34.404.127,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 161.003.

Am 26. Juni 2013 beschlossen die Aktionäre den Rücktritt des Verwaltungsratsmitglied / Geschäftsführer Robert Alexander Fitz-Gerald Shaw (Gérant de classe B) zum 30.06.2013 zu akzeptieren.

Die Aktionäre beschlossen Michael John Adams, geboren am 23. Mai 1984 in Liverpool (United Kingdom), mit professioneller Adresse in 54 Jermyn Street, London SW1Y 6LX, United Kingdom zum Verwaltungsratsmitglied / Geschäftsführer (Gérant de classe B) mit Effekt zum 01.07.2013 auf unbegrenzte zu berufen.

Luxembourg, den 1. Juli 2013.

Référence de publication: 2013087266/14.

(130108299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Bermuda Holdco Lux 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 34.404.127,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 161.004.

Am 26. Juni 2013 beschlossen die Aktionäre den Rücktritt des Verwaltungsratsmitglied / Geschäftsführer Robert Alexander Fitz-Gerald Shaw (Gérant de classe B) zum 30.06.2013 zu akzeptieren.

Die Aktionäre beschlossen Michael John Adams, geboren am 23. Mai 1984 in Liverpool (United Kingdom), mit professioneller Adresse in 54 Jermyn Street, London SW1Y 6LX, United Kingdom zum Verwaltungsratsmitglied / Geschäftsführer (Gérant de classe B) mit Effekt zum 01.07.2013 auf unbegrenzte zu berufen.

Luxembourg, den 1. Juli 2013.

Référence de publication: 2013087267/14.

(130108298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

DAHN Trading, Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 89E, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 99.156.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue le 25 juin 2013

L'assemblée générale extraordinaire de la société qui s'est valablement réunie le 25 juin 2013 constate:

1. La révocation de la société "SEREN" Sàrl, avec siège social au 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-110588 du poste d'administrateur et d'administrateur délégué de la société anonyme DAHN TRADING.

2. La révocation de la société "Client Audit Services" S.A., avec siège social au 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-160904 du poste de commissaire de la société anonyme DAHN TRADING.

3. La nomination de la société DIREX Sàrl, avec siège social au 89^e, Parc d'Activités, L-8308 Capellen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-166881, au poste d'administrateur et d'administrateur délégué de la société anonyme DAHN TRADING avec effet immédiat.

Son mandat prendra fin à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2019.

La société est valablement engagée par la signature isolée de l'administrateur délégué.

4. La nomination de la société FIDROYAL Sàrl, avec siège social au 19, Rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B42317, en tant que commissaire de la société anonyme DAHN TRADING avec effet immédiat. Son mandat prendra fin à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2019.

5. Le transfert du siège social du 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen au 89 E, Parc d'Activités, L-8308 Capellen.

Certifié conforme

Référence de publication: 2013088489/26.

(130109598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Digital Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 110.216.

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 18 juin 2013, que l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. L'acceptation de la démission de Madame Florence RAO de ses fonctions de gérant de classe B de la Société, avec effet au 7 juin 2013;

2. Election du nouveau gérant de classe B à compter du 7 juin 2013 pour une durée indéterminée:

- Monsieur Jorge PEREZ LOZANO, né le 17 août 1973, à Mannheim, en Allemagne, de nationalité espagnole, ayant pour adresse professionnelle 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg.

Il est à noter la nouvelle adresse du gérant, Monsieur Joshua Ananda MILLS, comme suit:

- Monsieur Joshua Ananda MILLS, 4, Embarcadero Center, Suite 3200 San Francisco, CA 94111, USA.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Digital Luxembourg S.à.r.l.

TMF Corporate Services S.A.

Signature

Gérant B

Référence de publication: 2013088479/22.

(130109328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Digital Luxembourg II Sàrl, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 1.600.500,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 110.214.

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 18 juin 2013, que l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. L'acceptation de la démission de Madame Florence RAO de ses fonctions de gérant de classe B de la Société, avec effet au 7 juin 2013;

2. Election du nouveau gérant de classe B à compter du 7 juin 2013 pour une durée indéterminée:

- Monsieur Jorge PEREZ LOZANO, né le 17 août 1973, à Mannheim, en Allemagne, de nationalité espagnole, ayant pour adresse professionnelle 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg.

Il est à noter la nouvelle adresse du gérant, Monsieur Joshua Ananda Mills, comme suit:

- Monsieur Joshua Ananda MILLS, 4, Embarcadero Center, Suite 3200 San Francisco, CA 94111, USA.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Digital Luxembourg II S.à.r.l.

TMF Corporate Services S.A.

Signature

Gérant B

Référence de publication: 2013088477/22.

(130109324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Développement Immo Redange S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8506 Redange-sur-Attert, 30, rue de Niederpallen.

R.C.S. Luxembourg B 172.749.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2013.

GERARD Rachel.

Référence de publication: 2013088470/10.

(130109215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Digital Realty (Cressex) S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**Capital social: GBP 12.000,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 132.336.

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 18 juin 2013, que l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. L'acceptation de la démission de Madame Florence Rao de ses fonctions de gérant de classe B de la Société, avec effet au 7 juin 2013;

2. Election du nouveau gérant de classe B à compter du 7 juin 2013 pour une durée indéterminée:

- Monsieur Jorge PEREZ LOZANO, né le 17 août 1973, à Manheim, en Allemagne, de nationalité espagnole, ayant pour adresse professionnelle 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg.

Il est à noter la nouvelle adresse du gérant, Monsieur Joshua Ananda MILLS, comme suit:

- Monsieur Joshua Ananda MILLS, 4, Embarcadero Center, Suite 3200 San Francisco, CA 94111, USA.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Digital Realty (Cressex) S.à r.l.

TMF Corporate Services S.A.

Signature

Gérant B

Référence de publication: 2013088480/22.

(130109341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Digital Realty (Manchester) S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**Capital social: GBP 12.000,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 132.337.

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 18 juin 2013, que l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. L'acceptation de la démission de Madame Florence Rao de ses fonctions de gérant de classe B de la Société, avec effet au 7 juin 2013;

2. Election du nouveau gérant de classe B à compter du 7 juin 2013 pour une durée indéterminée:

- Monsieur Jorge PEREZ LOZANO, né le 17 août 1973, à Manheim, en Allemagne, de nationalité espagnole, ayant pour adresse professionnelle 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg.

Il est à noter la nouvelle adresse du gérant, Monsieur Joshua Ananda MILLS, comme suit:

- Monsieur Joshua Ananda MILLS, 4, Embarcadero Center, Suite 3200 San Francisco, CA 94111, USA.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Digital Realty (Manchester) S.à r.l.

TMF Corporate Services S.A.

Signature

Gérant B

Référence de publication: 2013088481/22.

(130109346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

D. Anonimo.Group., Société Anonyme.

Siège social: L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean.

R.C.S. Luxembourg B 147.933.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013088467/10.

(130109793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Digital Realty (Redhill) S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: GBP 12.000,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 125.912.

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 18 juin 2013, que l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. L'acceptation de la démission de Madame Florence RAO de ses fonctions de gérant de classe B de la Société, avec effet au 7 juin 2013;

2. Election du nouveau gérant de classe B à compter du 7 juin 2013 pour une durée indéterminée:

- Monsieur Jorge PEREZ LOZANO, né le 17 août 1973, à Manheim, en Allemagne, de nationalité espagnole, ayant pour adresse professionnelle 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg.

Il est à noter la nouvelle adresse du gérant, Monsieur Joshua Mills, comme suit:

- Monsieur Joshua MILLS, 4, Embarcadero Center, Suite 3200 San Francisco, CA 94111, USA.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Digital Realty (Redhill) S.à r.l.

TMF Corporate Services S.A.

Signature

Gérant B

Référence de publication: 2013088482/22.

(130109353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Digital Luxembourg III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 25.823,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 141.552.

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 18 juin 2013, que l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. L'acceptation de la démission de Madame Florence RAO de ses fonctions de gérant de classe B de la Société, avec effet au 7 juin 2013;

2. Election du nouveau gérant de classe B à compter du 7 juin 2013 pour une durée indéterminée:

- Monsieur Jorge PEREZ LOZANO, né le 17 août 1973, à Manheim, en Allemagne, de nationalité espagnole, ayant pour adresse professionnelle 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg.

Il est à noter la nouvelle adresse du gérant, Monsieur Joshua Ananda Mills, comme suit:

- Monsieur Joshua Ananda MILLS, 4, Embarcadero Center, Suite 3200 San Francisco, CA 94111, USA.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Digital Luxembourg III S.à r.l.

TMF Corporate Services S.A.

Signature

Gérant B

Référence de publication: 2013088478/22.

(130109365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Cosfilux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 87.788.

Le bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28/6/2013.

Signature.

Référence de publication: 2013088459/10.

(130109224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

DF Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 135.775.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 20 juin 2013

Il ressort notamment des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 20 juin 2013 que:

- La société DECAUX FRERES INVESTISSEMENTS, ayant son siège social au 17, rue Soyer à F-92200 Neuilly-sur-Seine, inscrite au R.C.S. de Nanterre sous le numéro B 500 670 609, nommé administrateur en date du 17 décembre 2007, a désigné Madame Gwénaëlle PEYRAUD, née le 24 avril 1975 à Neuilly Sur Seine (F), demeurant au 67, rue Boursault, F-75017 Paris, comme représentant permanent à compter du 6 juin 2013 en remplacement de Monsieur Alexandre RYVKINE.

Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2019.

Fait à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2013.

Certifié sincère et conforme

POUR DF REAL ESTATE S.A.

Référence de publication: 2013088495/18.

(130109313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Degroof Alternative, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 113.782.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 29 avril 2013

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de réélire Messieurs Vincent Planche, Benoît Daenen et Eric Lobet, en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2014,
2. de réélire PricewaterhouseCoopers S.à.r.l., en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2014.

Luxembourg, le 20 juin 2013.

Pour Degroof Alternative

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliataire

Corinne ALEXANDRE / Valérie GLANE

Référence de publication: 2013088473/18.

(130109234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Dischavulco Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R.C.S. Luxembourg B 32.536.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2013

L'assemblée a renouvelé pour une période de six ans prenant fin avec l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2019, le mandat des administrateurs

Evelyne JASTROW, administrateur de sociétés, demeurant 208, rue des Romains L-8041 Bertrange

Marc Alain JASTROW, administrateur de sociétés, demeurant 208, rue des Romains L-8041 Bertrange

IMMOLYS S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social 4, rue Tony Neuman L-2241 Luxembourg, représentée par son administrateur délégué Evelyne JASTROW, prénommée
et celui du commissaire aux comptes

SAFILUX S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social 4, rue Tony Neuman L-2241 Luxembourg

Pour copie conforme

Référence de publication: 2013088502/18.

(130109679) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Distributa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 19.220.

Auszug der Beschlüsse der ordentlichen Generalversammlung vom 26. Juni 2013

Am Mittwoch, den 26. Juni 2013 um 10.00 Uhr, sind die Aktionäre der DISTRIBUTA S.A. am Sitz der Gesellschaft zur ordentlichen Generalversammlung zusammengetreten und haben einstimmig folgende Beschlüsse getroffen:

Da die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder von:

- Frau Katrin SOHLICH, Steuereferentin, geboren am 11/11/1967 in Berlin, wohnhaft in D-14197 Berlin, Sodener Str. 4

- Frau Dr. Susanne FRIESS, Rechtsanwältin, geboren am 13/07/1961 in Waldbröl (D), geschäftsansässig in D-15806 Zossen, Zehrendorfer Str. 4

- Herr Armand SCHÄTZEL, Steuerberater, geboren am 21/11/1978 in Schönebeck (D), wohnhaft in D-12169 Berlin, Südenstr. 14

abgelaufen sind werden diese für zwei Jahre erneuert, das heisst bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2015.

Desweiteren, da das Mandat des Aufsichtskommissars:

- LUX-AUDIT S.A. mit Sitz in L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie (H.R. Luxembourg B 25.797)

abgelaufen ist, wird dieses für zwei Jahre erneuert, das heisst bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2015.

Luxemburg, den 26. Juni 2013.

Référence de publication: 2013088503/24.

(130109658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Dischavulco Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R.C.S. Luxembourg B 32.536.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2013088501/10.

(130109675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Eggborough HoldCo 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 49.986,90.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 152.042.

Extrait des résolutions de l'Associé Unique prises en date du 6 juin 2013

L'Associé Unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de la personne suivante:

* Monsieur Alan J. Carr, en qualité de Gérant de catégorie A de la Société et ce avec effet au 6 juin 2013.

- de nommer:

* Monsieur Jason Clarke, né le 9 octobre 1970 à Londres, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 5, Savile Row, Londres W1S 3PD, Royaume-Uni, en qualité de Gérant de catégorie A de la Société et ce avec effet au 6 juin 2013 et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Pour extrait analytique conforme

Maria Viceconte

Mandataire

Référence de publication: 2013088520/20.

(130109916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

DM Immo S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-4303 Esch-sur-Alzette, 14, rue des Remparts.

R.C.S. Luxembourg B 136.071.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013088504/10.

(130109637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Diabolo S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 251, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 66.715.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013088497/10.

(130109853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Danube SCA SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 149.983.

In the year two thousand and thirteen on the twentieth day of June.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED

Mrs Arlette Siebenaler, private employee, with professional address in Luxembourg,

acting by virtue of circular resolutions taken by the board of managers of Danube Management Sàrl acting in its capacity as manager (gérant) of "Danube S.C.A., SICAR" (the "Manager") on 22 May 2013, copy of said circular resolutions, after having been signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary will be annexed to this document to be filed with the registration authorities,

Who declared and required the notary to record that:

I. - The company "Danube S.C.A., SICAR", an investment company in risk capital (société d'investissement en capital à risque) ("SICAR") under the form of a SCA (société en commandite par actions), having its registered office at Garden Floor Forte F1, 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 149983 was incorporated by deed of the undersigned notary on 9 December 2009 (the "Company") published in the Mémorial C under number 74 of 12 January 2010 and as amended by deed of the undersigned notary on 2 February 2010 published in the Mémorial C on 30 March 2010 under number 669, amended again by deed of the undersigned notary on 31 March 2010, published in the Mémorial C on 4 June 2010 under number 1171, amended again by deed of the undersigned notary on 17 June 2010, published in the Mémorial C on 5 October 2010 under number 2082, amended by deed of the undersigned notary on 10 January 2011, published in the Mémorial C on 17 May 2011 under number 1030, amended again by deed of the undersigned notary 25 January 2011 published in the Mémorial C on 17 May 2011 under number 1110, and amended again by deed of the undersigned notary on 6 May 2011, published in the Memorial C on 14 July 2011 under number 1571, and amended again by deed of the undersigned notary on 8 June 2011, published in the Memorial C on 6 September 2011 under number 2068, amended again by deed of the undersigned notary on 7 December 2011, published in the Memorial C on 31 January 2012 under number 257, amended again by deed of the undersigned notary on 13 January 2012, published in the Memorial C on 17 March 2012 under number 718, amended again by deed of the undersigned notary on 21 June 2012, published in the Memorial C on 3 August 2012 under number 1931, amended again by deed of the undersigned notary on 22 November 2012, published in the Memorial C on 3 January 2013 under number 18, amended again by deed of the undersigned notary on 14 January 2013, published in the Memorial C on 10 April 2013 under number 846.

II. - According to article 5 of the articles of association of the Company (the "Articles"), the Company has an issued capital of TEN MILLION ONE HUNDRED AND NINETY NINE THOUSAND TWO HUNDRED AND SIXTY FOUR UNITED STATES DOLLARS AND THIRTY TWO CENTS (10,199,264.32 USD) divided into:

i) FIVE HUNDRED AND NINETY EIGHTY THOUSAND NINE HUNDRED AND THIRTY FIVE POINT EIGHT HUNDRED AND FIFTY NINE (598,935.859) Class A Ordinary Shares (each a "Class A Ordinary Share");

- ii) ONE (1) Class B Ordinary Share (each a "Class B Ordinary Share");
- iii) FOUR HUNDRED AND TWENTY THOUSAND NINE HUNDRED AND EIGHTY EIGHT POINT FIVE HUNDRED AND SEVENTY THREE (420,988.573) Class C Ordinary Shares (each a "Class C Ordinary Share"); and
- iv) ONE (1) Management Share (each a "Management Share").

The Company has an authorised share capital of ONE HUNDRED MILLION UNITED STATES DOLLARS (100,000,000.-USD) divided into TEN MILLION (10,000,000) Shares, comprising:

- i) NINE MILLION NINE HUNDRED AND NINETY NINE THOUSAND NINE HUNDRED AND NINETY NINE (9,999,999) Ordinary Shares; and
- ii) ONE (1) Management Share.

The Manager is authorised by article 5 of the Articles to cause the Company to issue further Ordinary Shares and Management Shares so as to bring the total capital of the Company up to the total authorised share capital from time to time as it, in its discretion, may determine and to accept subscriptions for such Shares within a period of five (5) years as from the date of incorporation of the Company such as determined by article 32 (5) of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

The Manager is further authorised by article 5 of the Articles to determine the conditions attaching to any subscription for Ordinary Shares and Management Shares from time to time (including the payment of any share premium or subscription surplus).

The Manager is further authorised to issue such Ordinary Shares and Management Shares under and during the period referred to above without the Shareholders having any preferential subscription rights.

When the Manager effects an increase in capital pursuant to the provisions referred to above, it is obliged under article 5 of the Articles to take steps to amend article 5 of the Articles in order to record the change and the Manager is further authorised to take or to authorise the steps required for the execution and publication of such amendment in accordance with Luxembourg law.

III. - Pursuant to this authorisation, the Manager has decided on 22 May 2013 to increase the share capital of the Company by issuing further Class A Ordinary Shares (the "New Class A Ordinary Shares") and further Class C Ordinary Shares (the "New Class C Ordinary Shares") by an amount of FIVE HUNDRED AND SIXTY THOUSAND SIX HUNDRED AND THIRTY THREE UNITED STATES DOLLARS AND FIFTY SEVEN CENTS (560,633.57.-USD) so as to bring the total capital of the Company from its present amount of TEN MILLION ONE HUNDRED AND NINETY NINE THOUSAND TWO HUNDRED AND SIXTY FOUR UNITED STATES DOLLARS AND THIRTY TWO CENTS (10,199,264.32 USD) to TEN MILLION SEVEN HUNDRED AND FIFTY NINE THOUSAND EIGHT HUNDRED AND NINETY SEVEN UNITED STATES DOLLARS AND EIGHTY NINE CENTS (10,759,897.89 USD) by the issue of THIRTY TWO THOUSAND NINE HUNDRED AND FORTY FIVE POINT FIVE HUNDRED (32,945.500) New Class A Ordinary Shares and TWENTY THREE THOUSAND AND ONE HUNDRED AND SEVENTEEN POINT EIGHT HUNDRED AND FIFTY SEVEN (23,117.857) New Class C Ordinary Shares.

The Manager further resolved on 22 May 2013 to suppress the preferential rights of existing shareholders in relation to the aforementioned increase of the share capital of the Company.

The new shares have been subscribed as follows:

(i) 32,945.500 New Class A Ordinary Shares have been subscribed by Danube Fund LP with registered office at c/o Walker SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands.

(ii) the New Class C Ordinary Shares have been subscribed as follows:

Nbr	Name of Shareholders	No. of C Shares
1	OTP Voluntary Pension Fund	4,673.360
2	OTP Private Pension Fund	426.640
3	László Wolf	1,275.000
4	Peter Holtzer	395.250
5	Specton Investments Limited	1,275.000
6	Valean Investments Limited	1,275.000
7	Metmi Kft	252.500
8	Zsolt Kovács	255.000
9	Miklós Zsoldos	322.400
10	György Zolnai	217.707
11	MHS European Holdings S.à r.l.	12,750.000
	TOTAL	23,117.857

The total subscription amount of FIVE HUNDRED AND SIXTY THOUSAND SIX HUNDRED AND THIRTY THREE UNITED STATES DOLLARS AND FIFTY SEVEN CENTS (560,633.57.-USD) has been fully paid up by the abovementioned shareholders and evidence of the aforementioned payment has been given to the undersigned notary who acknowledges this expressly.

Following the realisation of the increase of capital, the sixth paragraph of article 5 of the Articles is amended to be worded as follows:

English version:

"The Company has a subscribed share capital of ten million seven hundred and fifty nine thousand eight hundred and ninety seven United States dollars and eighty nine cents (10,759,897.89 USD) divided into:

(1) Six hundred and thirty one thousand eight hundred and eighty one point three hundred and fifty nine (631,881.359) Class A Ordinary Shares issued to Danube Fund LP, a Cayman Islands exempted limited partnership, having its registered office in the Cayman Islands c/o Walker SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands (the "Partnership"). The Class A Ordinary Shares are neither obliged to fund any portion of the Management Fee nor subject to Carried Interest, as further described article 29.3.c below;

(2) One (1) Class B Ordinary Share, issued with respect to the interests of the Carried Interest Shareholder (as defined below) which is not obliged to fund any portion of the Management Fee and which is entitled to receive Carried Interest as further described in article 29.3.c. below;

(3) Four hundred and forty four thousand and one hundred and six point four hundred and thirty (444,106.430) Class C Ordinary Shares, issued with respect to direct Investors each of whom has not been designated to be an affiliate by the Manager. The Class C Ordinary Shares will receive a Preferred Return (as defined below), are subject to Carried Interest and will be obliged to pay a share of the Management Fee, as further described in article 29.3.c. below; and

(4) One (1) Management Share, issued with respect to the interest of the Unlimited Shareholder, which is not obliged to fund any portion of the Management Fee."

French translation:

«La Société dispose d'un capital social souscrit de dix millions sept cent cinquante-neuf mille huit cent quatre-vingt-dix-sept dollars américains et quatre-vingt-neuf centimes (10,759,897.89 USD), répartis en:

(1) Six cent trente et une mille huit cent quatre-vingt-une virgule trois cent cinquante-neuf (631.881,359) Actions Ordinaires de Catégorie A émises pour Danube Fund LP, une société en commandite exonérée d'impôts de droit des îles Cayman, ayant son siège aux îles Cayman chez Walker SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands, («Entreprise»). Les Actions Ordinaires de Catégorie A ne financent pas obligatoirement une partie des Frais de Gestion, et ne sont pas soumises au Carried Interest, tel que décrit ultérieurement dans l'article 29.3.c ci-dessous;

(2) Une (1) Action Ordinaire de Catégorie B, émis en faveur du Carried Interest Shareholder (tel que défini ci-dessous) qui n'est pas tenu de financer une partie des Frais de Gestion et qui est en droit de percevoir un Carried Interest tel que décrit ultérieurement dans l'article 29.3.c ci-dessous;

(3) Quatre cent quarante-quatre mille cent six virgule quatre cent trente (444.106,430) Actions Ordinaires de Catégorie C, émises en faveur des investisseurs directs qui n'ont pas été nommés comme affiliés par le Gérant. Les Actions Ordinaires de Catégorie C recevront un Rendement Préférentiel (tel que décrit ci-dessous), sont soumises au Carried Interest et entraîneront obligatoirement le paiement d'une partie des Frais de Gestion, tel que décrit ultérieurement dans l'article 29.3.c ci-dessous; et

(4) Une (1) Action de Gestion, émise en faveur de l'Actionnaire Gérant Commandité, qui n'est pas obligé de financer une partie des Frais de Gestion.»

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever incumbent to the corporation and charged to it by reason of the present deed are assessed at EUR 2,500.-.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing person, this deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of any divergences between the English and the French text, the English version shall be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the said person appearing signed together with the notary, the present deed.

Follows the french version

L'an deux mille treize, le vingt juin.

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg

A COMPARU

Madame Arlette Siebenaler, employée privée, ayant sa résidence professionnelle à Luxembourg,

agissant en vertu des résolutions circulaires prises par le Conseil de Gérance de Danube Management Sàrl, agissant en sa qualité de gérant de Danube S.C.A., SICAR (le «Gérant») en date du 22 mai 2013, copie desdites résolutions circulaires après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. - La société "Danube S.C.A., SICAR", une société d'investissement en capital à risque («SICAR») constituée sous la forme d'une société en commandite par actions (SCA), ayant son siège social sis au Garden Floor Forte F1, 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 149983 a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 9 décembre 2009 (la «Société») publié au Mémorial C, numéro 74, le 12 janvier 2010, modifié suivant acte reçu par le notaire soussigné, publié au Mémorial C, numéro 1171, le 4 juin 2010, modifié encore suivant acte reçu par le notaire soussigné, publié au Mémorial C, numéro 2082, le 5 octobre 2010, modifié encore suivant acte reçu par le notaire soussigné, publié au Mémorial C, numéro 1030, le 17 mai 2011, modifié encore suivant acte reçu par le notaire soussigné, publié au Mémorial C, numéro 1110 le 17 mai 2011 et modifié encore suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 6 mai 2011, publié au Mémorial C sous le numéro 1571 le 14 juillet 2011, modifié encore suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 8 juin 2011, publié au Mémorial C numéro 2068 du 6 septembre 2011, modifié suivant acte du notaire soussigné, le 7 décembre 2011, publié au Mémorial C numéro 257, le 31 janvier 2012, modifié encore suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 13 janvier 2012, publié au Mémorial C numéro 718 du 17 mars 2012, modifié encore suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 21 juin 2012, publié au Mémorial C numéro 1931 du 3 août 2012, modifié encore suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 22 novembre 2012, publié au Mémorial C numéro 18 du 3 janvier 2013, modifié encore suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 14 janvier 2013, publié au Mémorial C numéro 846 du 10 avril 2013.

II. - Selon l'article 5 des statuts de la Société (les «Statuts»), le capital social est fixé à DIX MILLIONS CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE DEUX CENT SOIXANTE QUATRE DOLLARS AMERICAINS ET TRENTE DEUX CENTIMES (10.199.264,32 USD) répartis en:

- i) CINQ CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT MILLE NEUF CENT TRENTE-CINQ VIRGULE HUIT CENT CINQUANTE-NEUF (598.935,859) Actions Ordinaires de Catégorie A (chacune une «Action Ordinaire de Catégorie A»);
- ii) UNE (1) Action Ordinaire de Catégorie B (chacune une «Action Ordinaire de Catégorie B»);
- iii) QUATRE CENT VINGT MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-HUIT VIRGULE CINQ CENT SOIXANTE-TREIZE (420.988,573) Actions Ordinaires de Catégorie C (chacune une «Action Ordinaire de Catégorie C»); et
- iv) UNE (1) Action de Gestion (chacune une «Action de Gestion»).

La Société a un capital social autorisé de CENT MILLIONS DE DOLLARS AMERICAINS (100.000.000 USD) réparti en DIX MILLIONS (10.000.000,-) d'actions comprenant:

- NEUF MILLIONS NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (9.999.999) Actions Ordinaires;
- UNE (1) Action de Gestion.

Le Gérant est autorisé en vertu de l'article 5 des statuts à faire émettre par la Société de nouvelles Actions Ordinaires et Actions de Gestion afin d'augmenter le capital social de la Société jusqu'au montant du capital social total autorisé le cas échéant et de manière discrétionnaire, tout comme il peut déterminer et accepter des souscriptions pour de telles actions dans un délai de cinq (5) ans à compter de la date de constitution de la Société telle que définie par l'article 32 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Le Gérant est également autorisé conformément à l'article 5 des statuts à définir le cas échéant les conditions relatives à toute souscription pour des Actions Ordinaires et des Actions de Gestion (y compris le versement de toute prime d'émission ou de tout excédent de souscription).

Le Gérant est également autorisé à émettre de telles Actions Ordinaires et Actions de Gestion pendant la période mentionnée ci-dessus sans que les Actionnaires ne puissent exercer leurs droits préférentiels de souscription.

A la suite de chaque augmentation partielle ou totale réalisée par le Gérant conformément aux dispositions ci-dessus, ce dernier prendra en vertu de l'article 5 des statuts, les mesures nécessaires pour modifier l'article 5 des statuts afin de constater cette modification et sera habilité à prendre ou à autoriser toutes les mesures requises pour l'exécution et la publication d'une telle modification conformément à la loi Luxembourgeoise.

III. - Conformément à cette autorisation, le Gérant a décidé en date du 22 mai 2013 d'augmenter le capital social de la Société par l'émission d'Actions Ordinaires de Catégorie A supplémentaires (les «Nouvelles Actions Ordinaires de Catégorie A») et d'Actions Ordinaires de Catégorie C supplémentaires (les «Nouvelles Actions Ordinaires de Catégorie C») d'un montant de CINQ CENT SOIXANTE MILLE SIX CENT TRENTE-TROIS DOLLARS AMERICAINS ET CINQUANTE-SEPT CENTIMES (560.633,57 USD) en vue de porter le capital social de son montant actuel de DIX MILLIONS CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE DEUX CENT SOIXANTE-QUATRE DOLLARS AMERICAINS ET TRENTE-DEUX CENTIMES (10.199.264,32 USD) à DIX MILLIONS SEPT CENT CINQUANTE-NEUF MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT DOLLARS AMERICAINS ET QUATRE-VINGT-NEUF CENTIMES (10.759.897,89 USD) par l'émission de TRENTE-DEUX MILLE NEUF CENT QUARANTE-CINQ VIRGULE CINQ CENTS (32.945,500) Nouvelles

Actions Ordinaires de Catégorie A et VINGT-TROIS MILLE CENT DIX-SEPT VIRGULE HUIT CENT CINQUANTE - SEPT (23.117,857) Nouvelles Actions Ordinaires de Catégorie C.

Le Gérant a également décidé le 22 mai 2013 de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants pour l'augmentation de capital de la Société ci-dessus mentionnée.

Les actions nouvelles ont été souscrites comme suit:

(i) 32.945,500 Nouvelles Actions Ordinaires de Catégorie A ont été souscrites par Danube Fund LP ayant son siège social sis aux îles Cayman chez Walker SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands;

(ii) les Nouvelles Actions Ordinaires de Catégorie C ont été souscrites par les souscripteurs suivants comme suit:

Nbr	Nom des Actionnaires	Nombre de Nouvelles Actions Ordinaires de Catégorie C
1	OTP Voluntary Pension Fund	4.673,360
2	OTP Private Pension Fund	426,640
3	László Wolf	1.275,000
4	Peter Holtzer	395,250
5	Specton Investments Limited	1.275,000
6	Valean Investments Limited	1.275,000
7	Metmi Kft	252,500
8	Zsolt Kovács	255,000
9	Miklós Zsoldos	322,400
10	György Zolnai	217,707
11	MHS European Holdings S.à r.l.	12.750,000
	TOTAL	23.117,857

Le montant total de souscription de CINQ CENT SOIXANTE MILLE SIX CENT TRENTE-TROIS DOLLARS AMÉRICAINS ET CINQUANTE-SEPT CENTIMES (560.633,57 USD) a été entièrement libéré par les actionnaires ci-dessus mentionnés et la preuve du paiement a été fournie au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

A la suite de cette augmentation de capital, le sixième alinéa de l'article 5 des statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante:

Version anglaise:

"The Company has a subscribed share capital of ten million seven hundred and fifty nine thousand eight hundred and ninety seven United States dollars and eighty nine cents (10,759,897.89 USD) divided into:

(1) Six hundred and thirty one thousand eight hundred and eighty one point three hundred and fifty nine (631,881.359) Class A Ordinary Shares issued to Danube Fund LP, a Cayman Islands exempted limited partnership, having its registered office in the Cayman Islands c/o Walker SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands (the "Partnership"). The Class A Ordinary Shares are neither obliged to fund any portion of the Management Fee nor subject to Carried Interest, as further described article 29.3.c below;

(2) One (1) Class B Ordinary Share, issued with respect to the interests of the Carried Interest Shareholder (as defined below) which is not obliged to fund any portion of the Management Fee and which is entitled to receive Carried Interest as further described in article 29.3.c. below;

(3) Four hundred and forty four thousand and one hundred and six point four hundred and thirty (444,106.430) Class C Ordinary Shares, issued with respect to direct Investors each of whom has not been designated to be an affiliate by the Manager. The Class C Ordinary Shares will receive a Preferred Return (as defined below), are subject to Carried Interest and will be obliged to pay a share of the Management Fee, as further described in article 29.3.c. below; and

(4) One (1) Management Share, issued with respect to the interest of the Unlimited Shareholder, which is not obliged to fund any portion of the Management Fee."

French translation:

«La Société dispose d'un capital social souscrit de dix millions sept cent cinquante-neuf mille huit cent quatre-vingt-dix-sept dollars américains et quatre-vingt-neuf centimes (10,759,897.89 USD), répartis en:

(1) Six cent trente et une mille huit cent quatre-vingt-une virgule trois cent cinquante-neuf (631.881,359) Actions Ordinaires de Catégorie A émises pour Danube Fund LP, une société en commandite exonérée d'impôts de droit des îles Cayman, ayant son siège aux îles Cayman chez Walker SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands, («Entreprise»). Les Actions Ordinaires de Catégorie A ne financent pas

obligatoirement une partie des Frais de Gestion, et ne sont pas soumises au Carried Interest, tel que décrit ultérieurement dans l'article 29.3.c ci-dessous;

(2) Une (1) Action Ordinaire de Catégorie B, émis en faveur du Carried Interest Shareholder (tel que défini ci-dessous) qui n'est pas tenu de financer une partie des Frais de Gestion et qui est en droit de percevoir un Carried Interest tel que décrit ultérieurement dans l'article 29.3.c ci-dessous;

(3) Quatre cent quarante-quatre mille cent six virgule quatre cent trente (444.106,430) Actions Ordinaires de Catégorie C, émises en faveur des investisseurs directs qui n'ont pas été nommés comme affiliés par le Gérant. Les Actions Ordinaires de Catégorie C recevront un Rendement Préférentiel (tel que décrit ci-dessous), sont soumises au Carried Interest et entraîneront obligatoirement le paiement d'une partie des Frais de Gestion, tel que décrit ultérieurement dans l'article 29.3.c ci-dessous; et

(4) Une (1) Action de Gestion, émise en faveur de l'Actionnaire Gérant Commandité, qui n'est pas obligé de financer une partie des Frais de Gestion.»

Dépenses

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges de quelques formes que ce soit incombant à la société et facturés en raison du présent acte sont évalués à EUR 2.500.-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Le notaire instrumentaire, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête de la même partie comparante, en cas de divergence entre les textes français et anglais, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. SIEBENALER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 juin 2013. Relation: LAC/2013/28681. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Référence de publication: 2013088471/293.

(130110017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Diagonal TG S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1333 Luxembourg, 11, rue Chimay.

R.C.S. Luxembourg B 112.595.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DIAGONAL TG SARL
FIDUCIAIRE DES PME SA

Référence de publication: 2013088498/11.

(130109862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Domaine du Manoir de Ban S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 137.450.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature

Référence de publication: 2013088484/11.

(130109993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Dometic Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9809 Hosingen, 17, Op der Hei.

R.C.S. Luxembourg B 166.303.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013088486/9.

(130109647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Skandia Life S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 160.699.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale de la Société tenue en date du 28 février 2013

En date du 28 février 2013, l'assemblée générale de la Société a pris la résolution suivante;

- de nommer Monsieur Steven LEVIN, né le 29 janvier 1975 à Le Cap, Afrique du Sud, résidant à l'adresse suivante: Tumbler's Barn, Fairoach Lane, Oxshott, Surrey, KT22 OTY, Royaume-Uni, en tant que nouvel administrateur de la Société avec effet au 28 février 2013 et ce jusqu'à l'assemblée générale de la Société qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2018.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale de la Société tenue en date du 7 mai 2013

En date du 7 mai 2013, l'assemblée générale de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Hein DONDEERS de son mandat d'administrateur et président du conseil d'administration de la Société avec effet au 8 mai 2013;

- de nommer Monsieur Thierry MADINIER, né le 14 juin 1961 à Paris, France, résidant à l'adresse suivante: 27, Boulevard Grande Duchesse Joséphine Charlotte, L-1845 Luxembourg, en tant que nouvel administrateur de la Société avec effet au 8 mai 2013 et ce jusqu'à l'assemblée générale de la Société qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2018;

- de renouveler le mandat de KPMG Luxembourg, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à l'adresse suivante: 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B149133, en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société avec effet immédiat et ce jusqu'à l'assemblée générale de la Société qui statuera les comptes annuels au 31 décembre 2013.

Le conseil d'administration de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Steven LEVIN, administrateur
- Monsieur Markus DEIMEL, administrateur
- Monsieur Darren SHARKEY, administrateur
- Monsieur Thierry MADINIER, administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2013.

Skandia Life S.A.

Signature

Référence de publication: 2013091898/34.

(130111186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

SimCorp Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 153.815.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Société tenu le 24 juin 2013 que la démission de Monsieur Troels Philip Jensen de son poste de délégué à la gestion journalière de la Société avec effet au 28 juin 2013 a été acceptée. Il est également décidé de la nomination de Monsieur Hans Otto Engkilde, né le 9 mai 1969 à Arhus, Danemark, et résidant au 4, avenue de l'Automne, L-1410 Waterloo, Belgique, au poste de délégué à la gestion journalière de la Société avec effet au 28 juin 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signé à Luxembourg, le 4 juillet 2013.

Pour SimCorp Luxembourg S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013091896/18.

(130111918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

S.L.C.A. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 123.020.

—
Extrait des résolutions de l'assemblée générale des actionnaires

En date du 21 Juin 2013, l'assemblée générale a décidé:

- de renouveler les mandats d'administrateurs de Monsieur Massimo LONGONI, de Monsieur Yves FOURCHY, de Monsieur Philippe FRANCHET et de Monsieur Daniel PIETTE jusqu'à l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes annuels de la société au 31 décembre 2013;

- de ne pas renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Paul VIVIER;

- de renouveler le mandat du réviseur d'entreprises agréé ERNST & YOUNG jusqu'à l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes annuels de la société au 31 décembre 2013;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013091889/19.

(130111482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Saim S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 79.378.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 19 juin 2013

Monsieur Jean-Marc HEITZ est révoqué de son poste de commissaire aux comptes de la société avec effet immédiat.

Monsieur Robert REGGIORI, expert-comptable, né le 15 novembre 1966 à Metz (France), demeurant professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouveau commissaire aux comptes de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2014.

Pour extrait sincère et conforme

SAIM S.A.

Régis DONATI

Administrateur

Référence de publication: 2013091927/17.

(130111943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

RPFI Soparfi B S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 225.900,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 74.145.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par le gérant unique en date du 26 juin 2013 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg au 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, avec effet au 1^{er} juillet 2013.

Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013091884/15.

(130112375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

RPFI Soparfi A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.350.025,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 72.289.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par le conseil de gérance en date du 26 juin 2013 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg au 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, avec effet au 1^{er} juillet 2013.

Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013091883/15.

(130112376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

One O One S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4940 Bascharage, 149, avenue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 87.455.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 4 juillet 2013

Démission de Madame Christiane Lallemand, demeurant à 37 avenue du vieux frêne à B-6280 Loverval, née le 03/08/1943 à Angleur de son poste d'Administrateur.

Démission de Monsieur Marc Bossetti, demeurant à rue de Bohan, 95 à B-5550 Orchimont, né le 08/08/1936 à Vilvorde de son poste d'Administrateur.

Démission de Monsieur Jean-Claude Heuysmans, demeurant à rue de Bohan, 95 à B-5550 Orchimont, né le 10/07/1929 à Uccle de son poste d'Administrateur.

Démission de Madame Christiane Lallemand, demeurant à 37 avenue du vieux frêne à B-6280 Loverval, née le 03/08/1943 à Angleur de son poste d'Administrateur-Délégué.

Nomination des Administrateurs pour une durée de 6 ans:

Monsieur Lallemand Michel, demeurant 39 Avenue du Vieux Frêne à B-6280 Loverval, né le 27/06/1966 à Ougrée

Madame Bollen Magali, demeurant 39 Avenue du Vieux Frêne à B-6280 Loverval, née le 10/11/1966 à Charleroi

Madame Gerbino Laredana, demeurant 34 Rue du Fourneau à B-5640 Biesmerée, née le 07/02/1968 à Namur

Nomination de l'Administrateur-Délégué pour une durée de 6 ans:

Monsieur Lallemand Michel, demeurant 39 Avenue du Vieux Frêne à B-6280 Loverval, né le 27/06/1966 à Ougrée

Pour extrait sincère et conforme

LALLEMAND Michel / BOLLEN Magali / GERBINO Laredana

Référence de publication: 2013092676/24.

(130113065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

Olunex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 68.407.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Statutaire du 1^{er} octobre 2012 tenue extraordinairement le 4 mars 2013:

1. L'Assemblée Générale prend note de la volonté de l'Administrateur Patricia JUPILLE de reprendre son nom de jeune fille OSIEKA.

2. L'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats des administrateurs Mme Luisella MORESCHI, Mme Patricia OSIEKA et Mme Frédérique VIGNERON ainsi que celui du commissaire aux comptes Gordale Marketing Limited ayant

son siège social à Strovolou, 77, Strovolos center, Office 204 Strovolos, P.C. 2018 Nicosia, Chypre jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de 2019.

Luxembourg, le 6 mai 2013.

Pour OLUNEX S.A.

Signature

Référence de publication: 2013092675/18.

(130112657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

OKTOPUS Consulting PSF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 105.414.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue de façon ordinaire en date du 05 juillet 2013

Deuxième résolution

Pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2011, l'assemblée décide de révoquer PME Xpertise Sàrl (ayant son siège social au 13, rue de la Libération, L-5969 Itzig) en tant que commissaire aux comptes.

Pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2011 et 2012, l'assemblée générale décide de remplacer le mandat d'Audit & Compliance en tant que réviseur d'entreprises agréé par PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, ayant son siège social au 400, route d'Esch L-1014 Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B65477.

L'assemblée générale décide de prolonger pour une durée de 5 ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2018 en tant que réviseur d'entreprises agréé, PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, ayant son siège social au 400, route d'Esch L-1014 Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B65477.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2013092673/20.

(130113037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

P&T Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 8A, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 150.181.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire de P&T Capital S.A. en date du 17 juin 2013

L'assemblée générale décide, à l'unanimité,

- de nommer la société Ernst & Young SA, 7, rue Gabriel Lippmann, L-5364 Munsbach, RCL B47.771 comme réviseur d'entreprises pour la révision des comptes annuels à clôturer au 31 décembre 2013; le mandat prenant fin à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2013;

Luxembourg, le 17 juin 2013.

Pour extrait conforme

Le Bureau de l'Assemblée Générale Ordinaire

Signatures

Référence de publication: 2013092684/16.

(130113592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

Panelux Production S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6933 Mensdorf, rue Strachen.

R.C.S. Luxembourg B 172.754.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 14 juin 2013

5^{ème} résolution

Sont nommés Administrateurs pour la durée d'une année, leur mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2013:

- Madame Josée FISCHER, demeurant à L-3360 Leudelage, 28A, rue de Luxembourg,
- Monsieur Jacques LINSTER, demeurant L-2233 Luxembourg, 25, rue Auguste Neyen,
- Monsieur Patrick MULLER, demeurant L-2342 Luxembourg, 22, rue Raymond Poincaré,

- Madame Emmanuel EMRINGER, demeurant L-7260 Bereldange, 21, rue Pierre Krier.

Est nommé commissaire aux comptes pour la durée d'une année, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2013, Monsieur Emmanuel EMRINGER.

A la suite de l'Assemblée Générale Ordinaire, le Conseil d'Administration s'est réuni brièvement et a décidé à l'unanimité de renommer pour la durée d'une année:

- Monsieur Jacques LINSTER, Administrateur-délégué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PANELUX PRODUCTION S.A.

Référence de publication: 2013092685/22.

(130113745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

Polar Investments, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 154.371.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 24. April 2013

Die Generalversammlung bestätigt Frau Doris Marx als Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft. Die Generalversammlung beschließt, das Mandat von Frau Doris Marx als Verwaltungsratsmitglied bis zur ordentlichen Generalversammlung, die im Jahr 2017 stattfindet und über das zum 31. Dezember 2016 endende Geschäftsjahr entscheidet, zu verlängern.

Die Generalversammlung bestätigt Herrn Manfred Bauer als Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft. Die Generalversammlung beschließt, das Mandat von Herrn Manfred Bauer als Verwaltungsratsmitglied bis zur ordentlichen Generalversammlung, die im Jahr 2017 stattfindet und über das zum 31. Dezember 2016 endende Geschäftsjahr entscheidet, zu verlängern.

Die Generalversammlung bestätigt Herrn Markus Kohlenbach als Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft. Die Generalversammlung beschließt, das Mandat von Herrn Markus Kohlenbach als Verwaltungsratsmitglied bis zur ordentlichen Generalversammlung, die im Jahr 2017 stattfindet und über das zum 31. Dezember 2016 endende Geschäftsjahr entscheidet, zu verlängern.

Die Generalversammlung bestätigt und genehmigt die Mandatsniederlegung von Frau Silvia Wagner zum 01. Februar 2013.

Die Generalversammlung ernennt Herrn Stephan Scholl, geschäftsansässig in D-60327 Frankfurt, Mainzer Landstrasse 178-190, als Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft. Die Generalversammlung beschließt, das Mandat von Herrn Stephan Scholl als Verwaltungsratsmitglied bis zur ordentlichen Generalversammlung, die im Jahr 2017 stattfindet und über das zum 31. Dezember 2016 endende Geschäftsjahr entscheidet, zu verlängern. Die Ernennung bedingt der Genehmigung durch die Aufsichtsbehörde CSSF. Die Genehmigung der CSSF erfolgte am 19. Juni 2013.

Die Generalversammlung beschließt, die KPMG Luxembourg S.à r.l., geschäftsansässig in 9, Allee Scheffer, L-2520 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg: B 149 133, als Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft für das Geschäftsjahr 2013 zu ernennen.

DWS Investment S.A. (Verwaltungsgesellschaft)

Marco Hirth / Klaus Frank

Référence de publication: 2013092693/32.

(130112656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

Phorium S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 175.381.

EXTRAIT

Il convient de noter que:

- Madame Marta Ventura a présenté sa démission en tant que présidente du conseil d'administration et administrateur de la société avec effet au 28 juin 2013

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013092692/12.

(130112961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

Pharmalux International Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 52.120.000,00.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 150.615.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 8 juillet 2013.

Référence de publication: 2013092690/10.

(130113622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

Porthos Arist B1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 178.452.

STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-fifth day of June.

Before us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Porthos Lux S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with a share capital of EUR 125.000,-, having its registered office at 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg and in process of registration with the Luxembourg Trade and Company Register;

here represented by its sole manager Mr Christophe GAMMAL, economist, born on August 9th, 1967 in Uccle, Belgium, with professional address in L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

Such appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

Chapter I^{er} . - Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1^{er} . Form - Corporate name. There is formed a private limited liability company under the name "Porthos Arist B1 S.à r.l." which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager (as defined below), or in case of plurality of managers, the Board of Managers (as defined below) is authorized to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalized; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 3. Object.

3.1 The Company's object is to, directly or indirectly, acquire, hold or dispose of interests and participations in Luxembourg or foreign entities, by any means and to administrate, develop and manage such holding of interests or participations.

3.2 The Company may make real estate related investments whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments.

3.3 The Company may also, directly or indirectly, invest in, acquire, hold or dispose of any kind of asset by any means.

3.4 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected

Companies") or any other entity, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.5 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, always on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;
- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;
- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of and in accordance with the provisions of Luxembourg Law;

3.6 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

Art. 5. Share capital.

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by ten thousand (10,000) shares having a par value of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each (hereafter referred to as the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

Art. 6. Shares indivisibility. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

7. Art. 7. Transfer of shares.

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Chapter III. - Management

Art. 8. Management.

8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the "Sole Manager". In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers ("conseil de gérance") (hereafter the "Board of Managers").

8.2 The managers need not to be Shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the general meeting of Shareholder(s).

Art. 9. Powers of the sole manager or of the board of managers.

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

Art. 10. Representation of the company. Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the single signature of any manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the Board of Managers.

Art. 11. Delegation and Agent of the sole manager or of the board of managers.

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

Art. 12. Meeting of the board of managers.

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present or represented at the meeting.

12.8 Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

Chapter IV. - General meeting of shareholders

Art. 13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes.

13.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

13.3 If all the shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

13.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

13.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

13.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law. Change of nationality of the Company requires unanimity.

Chapter V. - Business year

Art. 14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.

14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Distribution right of shares.

15.1 From the net profits determined in accordance with the applicable legal provisions, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

15.3 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders in accordance with the provisions of Article 13.7 above.

15.4 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the shareholder(s).

Chapter VI. - Liquidation

Art. 16. Dissolution and Liquidation.

16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. - Applicable law

Art. 17. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2013.

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

1) Porthos Lux S.à.r.l.	10 000 Shares
Total:	10 000 Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand four hundred Euro (EUR 1,400).

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person/company, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Is appointed as sole manager of the Company for an undetermined period:

- Mr Christophe Gammal, with professional address in L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare, born on 9 August 1967 in Uccle, Belgium.

2) The Company shall have its registered office at 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-cinq juin.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Porthos Lux S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous la loi du Grand Duché du Luxembourg, ayant son siège social le 41, Avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, ayant un capital social de EUR 125.000,-, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

La comparante ci-dessus est représentée par son gérant unique Monsieur Christophe GAMMAL, économiste, né le 9 août 1967 à Uccle, Belgique, avec adresse professionnelle à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} . - Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Forme - Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Porthos Arist B1 S.à r.l.» qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique (tel que défini ci-dessous) ou le Conseil de Gérance (tel que défini ci-dessous) est autorisé à transférer le siège de la Société dans la ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. Objet.

3.1 L'objet de la société est d'acquérir, détenir ou disposer, directement ou indirectement, d'intérêts et participations dans des entités étrangères ou luxembourgeoises, par tous les moyens et d'administrer, développer et gérer ces intérêts et participations.

3.2 La Société peut faire des investissements immobiliers, soit directement ou à travers des participations directes ou indirectes dans des filiales de la Société détenant ces investissements.

3.3 La Société pourra, directement ou indirectement, investir dans, acquérir, détenir ou disposer de toutes sortes d'avoirs par tous moyens.

3.4 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées») ou toute autre entité, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.5 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission, toujours sur une base privée, de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments convertibles ou non de dette ou de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;

3.6 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs pré décrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci,

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Capital, Parts

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) représenté par dix mille (10,000) parts sociales ayant une valeur nominale de un Euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune (les «Parts Sociales»). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les «Associés».

5.2 Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

Art. 6. Indivisibilité des parts. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

7. Art. 7. Transfert des parts.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Titre II. - Gérance

Art. 8. Gérance.

8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution de l'assemblée générale des Associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le Gérant Unique. En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision de l'assemblée générale des Associé(s).

Art. 9. Pouvoirs du conseil de gérance.

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

Art. 10. Représentation de la société. Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de tout gérant de catégorie A et de tout gérant de catégorie B, ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance.

Art. 11. Délégation et Agent du gérant unique et du conseil de gérance.

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance déterminera les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 12. Réunion du conseil de gérance.

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un Gérant pourra également nommer par téléphone un autre Gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les gérants présents ou représentés.

12.8 Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un Gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

Titre IV. - Assemblée générale des associés

Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés - Votes.

13.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

13.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

13.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote part écrit.

13.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales. Le changement de nationalité de la Société requière l'unanimité.

Titre V. - Exercice social

Art. 14. Exercice social.

14.1 L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 15. Droit de distribution des parts.

15.1 Le bénéfice net déterminé en conformité avec les dispositions légales applicables, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

15.3 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par les Associés en conformité avec les dispositions de l'Article 13.7 ci-dessus.

15.4 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

Titre VI. - Liquidation

Art. 16. Dissolution et Liquidation.

16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

16.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

16.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII. - Loi applicable

Art. 17. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2013.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

1) Porthos Lux S.à.r.l.	10 000 Parts sociales
Total:	10 000 Parts sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) correspondant à un capital de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille quatre cents Euros (EUR 1,400).

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, les comparantes précitées, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, ont pris les résolutions suivantes:

1- Est nommé Gérant Unique de la Société pour une période indéterminée:

- Mr Christophe Gammal, avec adress professionnelle à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare, né le 9 août 1967 à Uccle, Belgique.

2- Le siège social de la Société est établi à 41, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Gammal et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 juin 2013. LAC/2013/29955. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Référence de publication: 2013092694/410.

(130112740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

Presse et Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 107.736.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société tenue au siège social de la Société le 30 mai 2013.

Lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg le 30 mai 2013, il a été décidé de:

1. réélire, jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires devant se tenir en l'année 2014 pour statuer sur l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2013, les administrateurs de la Société, à savoir:

- Monsieur Vincent GOY, résidant professionnellement au 68-70, Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg;
- Monsieur Eric BIREN, résidant professionnellement au 68-70, Boulevard de la Pétrusse, L-2320, Luxembourg; et
- Madame Marie-Rose LUGLI, résidant professionnellement au 68-70, Boulevard de la Pétrusse, L-2320, Luxembourg.

2. réélire Madame Monique Tommasini, résidant professionnellement au 68-70, Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes de la Société, pour une période venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires devant se tenir en l'année 2014 pour statuer sur l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2013.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2013092696/23.

(130113017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

Pedras Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 173.582.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'actionnaire unique prises en date du 8 juillet 2013:

1. que la démission de Marta Ventura en tant que Administrateur de classe B est acceptée avec effet au 8 juillet 2013;
2. que Ana Isabel Seoane Alvarez avec adresse au Avenida D. Rodrigo da Cunha n.5, 2, D, 1700-138 Lisboa, Portugal, est nommée nouveau Administrateur de classe B avec effet au 8 juillet 2013 et ce pour une durée indéterminée;

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 8 juillet 2013.

Référence de publication: 2013092689/14.

(130113695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

Partners Group European Mezzanine 2008 S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 55, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 131.435.

Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Hauptversammlung der Aktionäre vom 28. Juni 2013

Am 28. Juni 2013 kamen am Gesellschaftssitz die Aktionäre obiger Gesellschaft zusammen.

Nach Feststellung der Rechtsgültigkeit, werden folgende Beschlüsse einstimmig gefasst:

Das Mandat des Wirtschaftsprüfers PricewaterhouseCoopers Société coopérative (vormals PricewaterhouseCoopers S.à r.l.) wird um ein Jahr und damit bis zum Ablauf der im Jahr 2014 stattfindenden ordentlichen Hauptversammlung der Aktionäre verlängert.

Luxemburg, den 02 Juli 2013.

WARBURG INVEST LUXEMBOURG S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2013092687/17.

(130112638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

Panelux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6901 Roodt-sur-Syre, Zone Industrielle Rothoicht.

R.C.S. Luxembourg B 6.386.

Extraits des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 14 juin 2013

6^{ème} Résolution

Est nommé réviseur pour la durée d'une année, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2013, la société H.R.T. Révision S.A., ayant son siège social au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, et immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 51.238.

7^{ème} résolution

Sont nommés Administrateurs pour la durée d'une année, leur mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2013:

- Maître René FALTZ, demeurant au 48, rue Montée de Troosknepchen, L-6496 Echternach,
- Madame Josée FISCHER, demeurant au 28A, rue de Luxembourg, L-3360 Leudelange,
- Monsieur Jacques LINSTER, demeurant au 25, rue Auguste Neyen, L-2233 Luxembourg,
- Monsieur Patrick MULLER, demeurant au 22, rue Raymond Poincaré, L-2342 Luxembourg.
- Monsieur Emmanuel EMRINGER, demeurant 21, rue Pierre Krier, L-7260 Bereldange

A la suite de l'Assemblée Générale Ordinaire, le Conseil d'Administration s'est réuni brièvement et a décidé à l'unanimité de renommer pour la durée d'une année:

- Maître René Faltz, Président du Conseil d'Administration,
- Monsieur Jacques Linster, Administrateur-délégué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PANELUX S.A.

Référence de publication: 2013092703/26.

(130112806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

Panord S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6901 Roodt-sur-Syre, Zone Industrielle Rothoicht.

R.C.S. Luxembourg B 89.554.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 14 juin 2013

6^{ème} Résolution

Est nommée réviseur d'entreprises pour la durée d'une année, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes à fin 2013, la société H.R.T. Révision SA., ayant son siège social au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, et immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 51.238.

7^{ème} Résolution

Sont nommés Administrateurs pour la durée d'une année, leur mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes à fin 2013:

- Madame Josée FISCHER, demeurant au 28A, rue de Luxembourg, L-3360 Leudelange,
- Monsieur Jacques LINSTER, Maître-Boulangier, demeurant au 25, rue Auguste Neyen, L-2233 Luxembourg,
- Monsieur Patrick MULLER, Directeur, demeurant au 22, rue Raymond Poincaré, L-2342 Luxembourg.

A la suite de l'Assemblée Générale Ordinaire, le Conseil d'Administration s'est réuni brièvement et a décidé à l'unanimité de renommer pour la durée d'une année:

- Monsieur Jacques Linster, Administrateur-délégué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PANORD S.A.

Référence de publication: 2013092704/23.

(130112999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2013.

Merlin Entertainments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.567.670,50.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 154.309.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2013.

Référence de publication: 2013101590/11.

(130123245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

NBIM Monte S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 178.418.

STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-seventh day of June,

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

NBIM S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 40, avenue Monterey, 2163 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 160.744 (the "Shareholder"),

hereby represented by Paul Lanois, attorney, having its professional address at 33, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given on 26 June 2013.

Said power of attorney, after having been signed ne varietur by the attorney-in-fact of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which it declares to establish as follows:

1. Corporate form and Name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of «NBIM Monte S.à r.l.» (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law"), qualifying as a securitisation company (société de titrisation) within the meaning of the act dated 22 March 2004 relating to securitisation, as amended (the "Securitisation Act 2004").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

(a) the Sole Manager (as defined in article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or

(b) the Board of Managers (as defined in article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles – including article 16.4 – and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law (the "Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects.

3.1 The corporate objects of the Company are to enter into, perform and serve as a vehicle for, any securitisation transactions as permitted under the Securitisation Act 2004.

To that effect, the Company may, inter alia, acquire or assume, directly or through another entity or vehicle, the risks relating to the holding or ownership of claims, receivables and/or other goods or assets (including securities of any kind), either movable or immovable, tangible or intangible, and/or risks relating to liabilities or commitments of third parties or which are inherent to all or part of the activities undertaken by third parties, by issuing securities (valeurs mobilières) of any kind whose value or return is linked to these risks. The Company may assume or acquire these risks by acquiring, by any means, claims, receivables and/or other goods, structured products relating to commodities or assets, by guaranteeing the liabilities or commitments of third parties or by binding itself in any other way. The method that will be used to determine the value of the securitised assets will be set out in the relevant issue documentation.

3.2 The Company may, within the limits of the Securitisation Act 2004, proceed, so far as they relate to securitisation transactions, to:

3.2.1 the acquisition, holding and disposal, in any form, by any means, whether directly or indirectly, of participations, rights and interests in, and obligations of, Luxembourg and foreign companies;

3.2.2 the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner, as well as the transfer by sale, exchange or in any other manner of stock, bonds, debentures, notes and other securities or financial instruments of any kind (including notes or parts or units issued by Luxembourg or foreign mutual funds or similar undertakings and exchangeable or convertible securities), structured products relating to commodities or assets (including debt or equity securities of any kind), receivables, claims or loans or other credit facilities (and the agreements or contracts relating thereto) as well as all other type of assets; and

3.2.3 the ownership, administration, development and management of a portfolio of assets (including, among other things, the assets referred to in 3.2.1 and 3.2.2 above) in accordance with the provisions of the relevant issue documentation.

3.3 The Company may, within the limits of the Securitisation Act 2004 and for as long as it is necessary to facilitate the performance of its corporate objects, borrow in any form and enter into any type of loan agreement. It may issue (but not to the public) notes, bonds (including exchangeable or convertible securities and securities linked to an index or a basket of indices or shares), debentures, certificates, shares, warrants and any kind of debt or equity securities, including under one or more issue programmes. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of securities, within the limits of the Securitisation Act 2004 and provided such lending or such borrowing relates to securitisation transactions, to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company.

3.4 The Company may, within the limits of the Securitisation Act 2004, give guarantees and grant security over its assets in order to secure the obligations it has assumed for the securitisation of these assets or for the benefit of investors (including their trustee or representative, if any) and/or any issuing entity participating in a securitisation transaction of the Company. The Company may not pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all of its assets or transfer its assets for guarantee purposes, unless permitted by the Securitisation Act 2004.

3.5 The Company may, to the extent that the same are directly related to and form part of the Company's acquisition, holding or disposal of one or more loan investments under a compartment of the Company, enter into, execute and deliver and perform any swaps, futures, forwards, derivatives, options, repurchase, stock lending and similar transactions for as long as such agreements and transactions are necessary to facilitate the performance of the Company's corporate objects.

3.6 The Sole Manager or the Board of Managers is entitled to create one or more compartments (representing the assets of the Company relating to an issue by the Company of securities) corresponding each to a separate part of the Company's estate. The Company may appoint one or more fiduciary representatives as described in articles 67 to 84 of the Securitisation Act 2004.

3.7 The descriptions above are to be understood in their broadest sense and their enumeration is not limiting. The corporate objects shall include any transaction or agreement which is entered into by the Company, provided it is not inconsistent with the foregoing enumerated objects.

3.8 In general, the Company may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation or transaction which it considers necessary or useful in the accomplishment and development of its corporate objects to the largest extent permitted under the Securitisation Act 2004.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the "Shares"). In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.3 All Shares have equal rights.

5.4 The Company may repurchase, redeem and/or cancel its Shares subject to the availability of funds determined by the Board of Managers or the Sole Manager on the basis of relevant interim accounts.

6. Indivisibility of shares.

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

8. Management.

8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".

8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers").

8.4 A Manager may be removed at any time for any reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

9. Powers of the Managers. The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

10. Representation. Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company:

10.1 if the Company has a Sole Manager, the Sole Manager;

10.2 if the Company has more than one Manager, any two Managers;

10.3 any person to whom such power has been delegated in accordance with article 11.

11. Agent of the Managers. The Sole Manager or, if the Company has more than one Manager, the Board of Managers may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Board meetings.

12.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. They shall be held in the Grand Duchy of Luxembourg. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

12.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least the majority of the Managers are physically present at a Board Meeting held in person.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if all the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be only adopted by a unanimous vote of the Managers present or represented.

12.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting and that a majority of the Managers are physically present in Luxembourg. A person participating in this way shall be counted in the quorum and

entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of Managers (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

12.6 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Board Meeting.

13. Conflict of interest.

13.1 If any of the Managers of the Company has an interest in a matter to be discussed or resolution proposed at a Board Meeting, he shall inform the other Managers of that interest. For the purposes of this article 13, an «interest» of a Manager shall include an interest of such Manager by virtue of such Manager:

13.1.1 holding office as a manager or director of another person involved in the matter;

13.1.2 holding any other office or employment with another person involved in the matter; or

13.1.3 being interested directly or indirectly in any securities (or any rights to acquire securities) in another person involved in the matter.

13.2 In respect of a matter or resolution in which a Manager has an interest, which is a personal interest opposed to the interest of the Company (a "Personal Conflicting Interest"), such Manager may not participate in relation to the relevant matter or resolution or vote on such matter or resolution or count towards the quorum for a Board Meeting while that matter or resolution is discussed. In all other circumstances without prejudice to the obligation of a Manager to disclose any interest, a Manager may participate in debate in relation to and/or vote at any meeting of the Board of Managers on any matter or resolution concerning a matter in relation to which he has, directly or indirectly, an interest and if he votes his vote shall be counted.

13.3 For the avoidance of doubt, any interest of a manager arising solely by virtue of his having been nominated for appointment as a Manager by or holding any office or employment or any other contractual relationship with another person involved in the matter irrespective of whether that other person's interest conflicts with that of the Company shall not be deemed to be a 'Personal Conflicting Interest'.

13.4 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm or entity shall be affected or invalidated by the mere fact that any one or more of the Managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, shareholder, officer or employee of such other company or firm or entity. Any person related as described above to any company or firm or entity with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from participating in debates, considering, voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business and shall not be deemed by reason of such affiliation to have a Personal Conflicting Interest.

13.5 The previous provisions of this article 13 shall not apply where the decision of the Board of Managers or the Sole Manager relates to current operations entered into under normal conditions, and in particular in case of operations concluded between the Company and any company belonging to the same group as the Company.

14. Management fees and Expenses. Subject to approval by the Shareholder(s), the Manager(s) may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and may, in addition, be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the Manager(s) in relation with such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

15. Manager's liability.

15.1 No Manager commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company.

15.2 Manager(s) are only liable for the performance of their duties.

16. Shareholders' resolutions.

16.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

16.2 Subject as provided in articles 16.3, 16.4 and 16.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

16.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

16.4 Subject as provided in article 16.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

16.5 A resolution to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed in accordance with Luxembourg Law.

16.6 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

16.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

16.8 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

16.9 The majority requirement applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders' Meeting apply mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of original copies (or copies sent by facsimile transmission or as e-mail attachments) of Shareholders' votes subject to the requirements as provided in article 16.8 and the above provisions of article 16.9, irrespective of whether all Shareholders have voted or not.

16.10 Without prejudice to any legal requirements in relation to such matters being approved by a meeting of the Board of Managers of the Company, the following business acts regarding the Company require the prior written approval of the Shareholders, given under the quorum and majority conditions stated in article 16.2 here above:

(a) any loan to be granted by the Company in respect of any compartment of the Company or otherwise (to the exclusion of (i) loans granted to entities directly or indirectly wholly owned by Norges Bank, whose registered office is at Bankplassen 2, PB 1179 Sentrum, 0107 Oslo, Norway ("Norges Bank") and (ii) for the avoidance of doubt, any existing loans acquired by the Company in the course of its activities, which shall not require any approval by the Shareholders);

(b) any external financing to be granted to the Company in respect of any compartment of the Company or otherwise (to the exclusion of shareholder financing or financing granted by entities directly or indirectly wholly owned by Norges Bank including, for the avoidance of doubt, any debt securities issued by the Company and subscribed by the Shareholder, which shall not require any approval by the Shareholders); and

(c) any pledge granted over assets held by the Company (whether allocated to any compartment or not).

16.11 Any Shareholders' Meeting shall be held in the Grand Duchy of Luxembourg and the resolutions in writing taken by the Shareholders shall be deemed to have been taken in the Grand Duchy of Luxembourg.

17. Business year and Annual accounts.

17.1 The Company's financial year starts on 1st January and ends on the 31st December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 31 December (all dates inclusive).

17.2 Every year as of the financial year's end, the annual accounts (balance sheet and profit and loss account) are drawn up by the Managers.

17.3 The annual accounts are at the disposal of the Shareholders at the Registered Office of the Company.

18. Distributions on shares.

18.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent (5%) shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth (1/10) of the Company's nominal capital.

18.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

18.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

19. Dissolution and Liquidation. The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' Meeting in accordance with Luxembourg Law and article 16. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

20. Statutory auditor(s). The operations of the Company shall be supervised by one or more independent statutory auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The statutory auditor(s) shall be appointed by the Board of Managers or the Sole Manager in accordance with the Securitisation Act 2004. The Board of Managers or the Sole Manager will determine their number, their remuneration and the term of their office.

21. Segregation of assets.

21.1 If as of any payment date of the assets relating to a compartment (including a hedging agreement entered into by the Company in connection with a compartment) the total amount of monies received under the assets of that compartment exceeds the payments to be made by the Company under the same compartment, the Board of Managers or the Sole Manager may use the excess amount to pay off the claims of those creditors of the Company whose claims cannot be allocated to a particular compartment.

21.2 The assets allocated to a compartment are exclusively available to (a) the investors in that compartment (the "Investors"), (b) the creditors whose claims have arisen in connection with the creation, operation or liquidation of that compartment and who are provided for in the priority of payments provisions of the relevant issue documentation (the "Transaction Creditors"), (c) the creditors whose claims have arisen in connection with the creation, operation or liquidation of that compartment and who are not provided for in the priority of payments provisions of the relevant issue documentation (the "Compartment-Specific Claims Creditors" and, together with the Transaction Creditors, the "Creditors") and (d), subject to the provisions of the next following paragraph, the creditors whose claims have not arisen in connection with the creation, operation or liquidation of a compartment and who have not waived their recourse to the assets of any compartment of the Company (the "Non Compartment-Specific Claims Creditors").

21.3 The rights of the Non Compartment-Specific Claims Creditors shall be allocated by the Company, on a yearly basis in arrears, to all the compartments, on a pro rata basis depending on the size of the relevant compartment and the complexity of the transactions carried under such compartment (such breakdown to be determined by the Company in its sole discretion) and pro rata temporis for compartments created within such year, where the relevant issue documentation expressly authorises Non Compartment-Specific Claims Creditors to have recourse against the assets allocated to such compartments. Such right of a Non Compartment-Specific Claims Creditor against a compartment are hereinafter referred to as the "Pro Rata Rights".

21.4 The Investors and the Creditors acknowledge and accept that once all the assets allocated to the compartment under which they have invested or in respect of which their claims have arisen, have been realised, they are not entitled to take any further steps against the Company to recover any further sums due and the right to receive any such sum shall be extinguished. Each Non Compartment-Specific Claims Creditor acknowledges and accepts that once all the assets allocated to a compartment in respect of which it has Pro Rata Rights, have been realised, it is not entitled to take any further steps against the Company to recover such Pro Rata Rights and the right to receive any sum in respect of the Pro Rata Rights shall be extinguished.

21.5 The Compartment-Specific Claims Creditors and the Non Compartment-Specific Claims Creditors expressly accept, and shall be deemed to have accepted by entering into contractual obligations with the Company, that priority of payment and waterfall provisions will be included in the relevant issue documentations and they expressly accept, and shall be deemed to have accepted the consequences of such priority of payments and waterfall provisions.

21.6 The rights of the Shareholders of the Company are limited to the assets of the Company which are not allocated to a compartment.

22. Prohibition to petition for bankruptcy of the Company or to seize the assets of the Company. In accordance with article 64 of the Securitisation Act 2004, any Investor in, and any Creditor and Shareholder of, the Company and any person which has entered into a contractual relationship with the Company (the "Contracting Party") agrees, unless expressly otherwise agreed upon in writing between the Company and the Investor, the Creditor or the Contracting Party, not to (a) petition for bankruptcy of the Company or request the opening of any other collective or reorganisation proceedings against the Company or (b) seize any assets of the Company, irrespective of whether the assets in question belong to (i) the compartment in respect of which the Investor has invested or in respect of which the Creditor or the Contracting Party have contractual rights against the Company, (ii) any other compartment or (iii) the assets of the Company which have not been allocated to a compartment (if any).

23. Subordination.

23.1 Any claims which the Shareholders of the Company may have against the Company (in such capacity) are subordinated to the claims which any creditors of the Company (including the Creditors) or any investors in the Company may have (including the Investors).

23.2 The Investors accept and acknowledge that their rights under a compartment may be subordinated to the rights of other Investors under, and/or Creditors of, the same compartment.

24. Reference to legal provisions. Reference is made to the provisions of the 1915 Law and the Securitisation Act 2004 for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

25. Interpretation and Luxembourg Law.

25.1 In these Articles:

25.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;

(c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or

partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);

(d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

25.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

25.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

Subscription and Payment

The Shareholder hereby declares that it subscribes to 12,500 (twelve thousand five hundred) shares representing the total share capital of the Company. The Shareholder also pays a share premium of EUR2,500 (two thousand five hundred Euros).

All Shares have been subscribed by the Shareholder, prenamed, and have been fully paid-up by payment in cash and the share premium of EUR2,500 (two thousand five hundred Euros) has been paid, so that the sum of EUR15,000 (fifteen thousand Euros) is from now on at the free disposal of the Company; evidence of which has been given to the undersigned notary.

Transitory Provisions

The first financial year shall begin today and it shall end on 31 December 2013.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately two thousand euros.

Extraordinary Shareholder's resolutions

Immediately after the incorporation, the Shareholder representing the entire subscribed capital of the Company has herewith adopted the following resolutions:

(a) the number of managers is set at 3 (three) managers. The meeting appoints as manager of the Company for an unlimited period of time:

Mr. Bengt Ove Enge, managing director, whose private address is at 12, rue Nicolas Goedert, 8133 Bridel, Grand Duchy of Luxembourg;

Mr. Rupert Robinson, company director, whose private address is at 72, Boulevard Napoléon Ier, 2210 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

Mr. Romain Pierre Augustin Veber, portfolio manager, whose professional address is at Queensberry House, 3 Old Burlington Street, London W1S 3AE, United Kingdom;

(b) the registered office is established at 40, avenue Monterey, 2163 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

(c) the amount of EUR1,250 (one thousand two hundred fifty Euros) shall be allocated to the legal reserve account of the Company.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

In witness whereof We, the undersigned notary, have set our hand and seal on the date and year first here above mentioned.

The document having been read to the appearing party, the appearing party signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-septième jour du mois de juin,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire, résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

NBIM S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 40, avenue Monterey, 2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et étant immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 160.744 (l'"Associé"),

ici représentée par Paul Lanois, avocat, résidant professionnellement au 33, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 26 juin 2013.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante ainsi que par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte notarié pour être soumise, simultanément, à la formalité de l'enregistrement.

La partie comparante, aux termes de la capacité avec laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer comme suit:

1. Forme sociale et Nom. Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de «NBIM Monte S.à r.l.» (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre (la "Loi de 1915"), ayant la qualité de société de titrisation au sens de la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation telle que modifiée (la "Loi sur la Titrisation de 2004").

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg par:

(a) le Gérant Unique (tel que défini à l'article 8.2) si la Société est gérée à ce moment-là par un Gérant Unique; ou

(b) le Conseil de Gérance (tel que défini à l'article 8.3) si la Société est gérée à ce moment-là par un Conseil de Gérance;

ou

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") prise conformément à ces Statuts – en ce compris l'article 16.4 – et aux lois du Grand-Duché de Luxembourg en vigueur, en ce compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique, social ou autre, de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, et la Société, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera une société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société, le cas échéant.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

3. Objets.

3.1 La Société a pour objet social de s'engager, de fonctionner et de servir comme véhicule pour toute transaction de titrisation permise par la Loi sur la Titrisation de 2004.

A cet effet, la Société peut, inter alia, acquérir ou supporter, directement ou par l'intermédiaire d'une autre entité ou d'un autre véhicule, les risques liés à la propriété ou la détention de titres, de créances et/ou d'autres biens (en ce compris des valeurs mobilières de toutes sortes), mobiliers ou immobiliers, corporels ou incorporels, et/ou risques liés aux dettes ou engagements de tiers ou inhérents à tout ou partie des activités réalisées par des tiers en émettant des valeurs mobilières dont la valeur ou le rendement dépende de ces risques. La Société peut supporter ces risques en acquérant par tout moyen les titres, créances et/ou autres biens, dépôts structurés sous forme de contrats dérivés, produits dérivés sur matières premières et/ou de tous biens, en garantissant les dettes ou les engagements de tiers ou en s'obligeant de toute autre manière. La méthode utilisée pour le calcul de la valeur des biens titrisés sera décrite dans la documentation relative aux conditions particulières de l'émission acceptés par la Société.

3.2 La Société peut, dans les limites posées par la Loi sur la Titrisation de 2004, procéder, à condition que ces opérations aient trait à des opérations de titrisation, à:

3.2.1 l'acquisition, la détention et la cession, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, par voie directe ou indirecte, de participations, droits, intérêts et engagements dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères;

3.2.2 l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs ou instruments financiers de toutes espèces (notamment d'obligations ou de parts émises par des fonds commun de placement luxembourgeois ou par des fonds étrangers, ou tout autre organisme similaire et des obligations échangeables ou convertibles), de produits dérivés sur matières premières ou sur tous biens (incluant des valeurs mobilières de toutes sortes), créances, prêts ou toute autre facilité de crédit (ainsi que les conventions y relatives) ainsi que tout autre type de biens; et

3.2.3 la possession, l'administration, le développement et la gestion d'un portefeuille d'actifs (composé notamment d'actifs tels que ceux définis dans les paragraphes 3.2.1 et 3.2.2 ci-dessus) conformément aux dispositions de la documentation d'émission des titres en question.

3.3 La Société peut, dans les limites posées par la Loi sur la Titrisation de 2004 et aussi longtemps que cela s'avère nécessaire pour l'accomplissement de son objet social, emprunter sous quelque forme que ce soit et être partie à tout type de contrat de prêt. Elle peut procéder à l'émission (mais pas de manière publique) de titres de créances, d'obligations (notamment des obligations échangeables ou convertibles ainsi que des obligations liées à un indice ou à un panier d'indices ou d'actions), de certificats, d'actions, de parts ou d'actions bénéficiaires, de warrants et de titres de dette ou de capital

de toute sorte, y compris sous un ou plusieurs programmes d'émissions. Dans les limites posées par la Loi sur la Titrisation de 2004, la Société peut prêter des fonds, y compris ceux résultant d'emprunts et/ou d'émissions de titres, à ses filiales, à des sociétés affiliées et à toute autre société à condition que ces emprunts ou ces prêts aient trait à une ou plusieurs opérations de titrisation.

3.4 La Société peut, dans les limites posées par la Loi sur la Titrisation de 2004, consentir des garanties ou des sûretés sur ses avoirs afin d'assurer le respect des obligations qu'elle assume pour la titrisation de ses actifs ou dans l'intérêt des investisseurs (y compris son "trustee" ou son mandataire, s'il y en a) et/ou de toute entité participant à une opération de titrisation de la Société. La Société ne peut pas nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs ou donner ses avoirs à titre de garantie, sauf dans les circonstances où la Loi sur la Titrisation de 2004 le permet.

3.5 La Société peut, dans la mesure où ceux-ci sont directement liés et font partie intégrante de l'acquisition, de la détention ou de la vente par la Société, sous l'un de ses compartiments, d'un ou de plusieurs investissements dans des prêts, passer, exécuter, délivrer ou accomplir toutes les opérations de swaps, opérations à terme (futures), opérations sur produits dérivés, marchés à prime (options), opérations de rachat, prêt de titres ainsi que toutes autres opérations similaires aussi longtemps que ces contrats et transactions s'avèrent nécessaires pour l'accomplissement de l'objet de la Société.

3.6 Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance peut créer un ou plusieurs compartiments (représentant les actifs de la Société relatifs à une émission de titres de la Société) correspondant chacun à une partie distincte du patrimoine de la Société. La Société peut nommer un ou plusieurs représentants-fiduciaires tels que décrits dans les articles 67 à 84 de la Loi sur la Titrisation de 2004.

3.7 Les descriptions ci-dessus doivent être comprises dans leurs sens le plus large et leur énumération est non limitative. L'objet social couvre toutes les opérations auxquelles la Société participe et tous les contrats passés par la Société, dans la mesure où ils restent compatibles avec l'objet social ci-avant explicité.

3.8 D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures de surveillance et de contrôle et effectuer toutes opérations ou transactions qu'elle considère nécessaires ou utiles pour l'accomplissement et le développement de son objet social de la manière la plus large autorisée par la Loi sur la Titrisation de 2004.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par un douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune (les "Parts Sociales"). Dans les présents Statuts, "Associés" signifie les détenteurs au moment pertinent des Parts Sociales et "Associé" doit être interprété conformément.

5.2 La Société peut créer un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par les Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut racheter et/ou annuler ses propres Parts Sociales sous réserve de l'existence de fonds disponibles tel que déterminés par le Conseil de Gérance ou le Gérant Unique sur la base de comptes intermédiaires pertinents.

6. Indivisibilité des parts sociales.

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit à la Société celui d'entre eux qui est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé pour la Part Sociale en question, y compris pour les besoins de vote, dividende et autres droits de paiement.

7. Cession de parts sociales.

7.1 Au cours de la période durant laquelle la Société a un seul Associé, les Parts Sociales seront librement cessibles.

7.2 Au cours de la période durant laquelle la Société a plusieurs Associés:

7.2.1 Les Parts Sociales ne sont pas cessibles, sauf pour raison de décès, à d'autres personnes que des Associés, à moins que les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales n'aient accepté la cession à une assemblée générale;

7.2.2 Les Parts Sociales ne sont pas cessibles pour raison de décès à d'autres personnes que les Associés, à moins que les Associés détenant trois quarts des Parts Sociales détenues par les survivants n'aient accepté la cession ou que les conditions envisagées par l'article 189 de la Loi de 1915 ne s'appliquent;

7.2.3 La cession de Parts Sociales est sujette aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

8. Administration.

8.1 La Société sera administrée par un ou plusieurs gérants (les "Gérants") qui seront nommés par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise et aux présents Statuts.

8.2 Si la Société est administrée à un moment par un Gérant unique, il sera désigné dans les présents Statuts comme le "Gérant Unique".

8.3 Si la Société est administrée de temps à autre par plus d'un Gérant, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance").

8.4 Un Gérant pourra être révoqué à tout moment avec ou sans cause par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise et aux présents Statuts.

9. Pouvoirs des Gérants. Le Gérant Unique, quand la Société est administrée par un seul Gérant, ou en cas de pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance, aura tous pouvoirs pour prendre toutes les actions qui sont nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société, sous réserve des actions qui sont réservées par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts et qui seront décidées par les Associés.

10. Représentation. Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou à lier la Société:

10.1 si la Société est administrée par un Gérant Unique, le Gérant Unique;

10.2 en cas de pluralité de Gérants, deux Gérants;

10.3 toute personne à qui un tel pouvoir aura été délégué conformément à l'article 11.

11. Mandataire des Gérants. Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance pourra déléguer n'importe lesquels de ses pouvoirs pour remplir des tâches spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc et devra déterminer les pouvoirs et responsabilités de tels mandataires et rémunération (le cas échéant), la durée de leur période de représentation et toutes les autres conditions pertinentes de leur mandat.

12. Réunion du Conseil de Gérance.

12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Gérant. Elles se tiendront au Grand-Duché de Luxembourg. Le Conseil de Gérance devra nommer un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans se plier à tout ou partie des conditions de convocation préalable et formalités si tous les Gérants ont renoncé aux formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

12.3 Un Gérant peut nommer un autre Gérant (et seulement un Gérant) pour le représenter (le "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom à la Réunion du Conseil. Un Gérant peut représenter plusieurs Gérants à un Conseil de Gérance à la condition que (sans préjudice quant au quorum requis) au moins la majorité des Gérants soit présente physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si tous les Gérants sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à l'unanimité des Gérants présents ou représentés.

12.5 Un Gérant ou le Représentant d'un Gérant peuvent valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de conférence téléphonique, de vidéo-conférence ou de tous autres équipements de communication à condition que toutes les personnes participant à une telle réunion soient dans la capacité de s'entendre et de se parler tout au long de la réunion et que la majorité des gérants soit physiquement présente au Luxembourg. Une personne participant de cette manière devra être comptée dans le quorum et sera autorisée à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les activités commerciales qui sont effectuées de cette manière par tous les Gérants seront réputés pour les besoins des présents Statuts, valables et effectivement effectuées à une Réunion du Conseil, peu importe que moins que le nombre de Gérants (ou leurs représentants) requis pour constituer un quorum aient été physiquement présents au même endroit.

12.6 Les procès-verbaux d'un Conseil de Gérance devront être signés et les extraits de ces procès-verbaux pourront être certifiés par tout Gérant présent à la Réunion de Conseil.

13. Conflit d'intérêt.

13.1 Si un des Gérants de la Société a un intérêt dans une affaire à discuter ou dans une résolution proposée lors d'une Réunion du Conseil, ce Gérant devra en aviser les autres Gérants. Aux fins de cet article 13, un "intérêt" d'un Gérant comprend les intérêts d'un tel Gérant:

13.1.1 exerçant une fonction de Gérant ou de directeur d'une autre personne impliquée dans l'affaire;

13.1.2 exerçant toute fonction ou emploi avec une autre personne impliquée dans l'affaire; ou

13.1.3 étant directement ou indirectement intéressé dans toutes valeurs mobilières (ou tout droit d'acquérir des valeurs mobilières) portant sur une autre personne impliquée dans l'affaire.

13.2 En ce qui concerne les affaires ou résolutions dans lesquelles un Gérant a un intérêt personnel opposé à celui de la Société (un "Intérêt Personnel Opposé"), ce Gérant n'a pas le droit de participer à cette affaire ou résolution, ou de voter sur telle affaire ou résolution; il n'est pas pris en compte pour le quorum de la Réunion du Conseil pendant que cette affaire ou résolution est discutée. Dans tous les autres cas, sans préjudice de l'obligation d'un Gérant de divulguer tout intérêt, le Gérant peut participer au débat et/ou voter lors de toute Réunion du Conseil sur toute affaire ou résolution

portant sur une question en relation avec une affaire pour laquelle il a directement ou indirectement un intérêt, et s'il vote, son vote est compté.

13.3 Pour éviter tout doute, tout intérêt d'un Gérant né simplement par le fait d'être proposé pour nomination comme Gérant, ou d'occuper un poste ou tout emploi ou toute relation contractuelle avec une autre personne impliquée dans l'affaire, peu importe si les intérêts de cette autre personne sont en conflit avec ceux de la Société, ne doit pas être considéré comme un Intérêt Personnel Opposé.

13.4 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et tout autre société ou entreprise ou entité ne sera affecté ou invalidé par le simple fait qu'un ou plusieurs Gérants ou tout fondé de pouvoir de la Société y a un intérêt personnel, ou est gérant, collaborateur, membre, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entreprise ou entité. Toute personne liée de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise ou entité, avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relation d'affaires, ne devra pas en raison de cette affiliation à cette société ou entreprise, être automatiquement empêchée de participer aux débats, de délibérer, de voter ou d'agir sur une opération relative à de tels contrats ou transactions et ne devra pas être considérée comme ayant, en raison de cette affiliation, un Intérêt Personnel Opposé.

13.5 Les dispositions précédentes de cet article 13 ne s'appliqueront pas au cas où la décision de la Réunion du Conseil ou du Gérant Unique concerne des opérations courantes, entamées sous des conditions normales et en particulier en cas d'opérations conclues entre la Société et toute société appartenant au même groupe que celui auquel appartient la Société.

14. Rémunération et Dépenses. Sous réserve de l'approbation de(s) Associé(s), le(s) Gérant(s) peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et peuvent, de plus, être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

15. Responsabilité des Gérants.

15.1 Les Gérants n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leurs fonctions, ils prennent des engagements pour le compte de la Société.

15.2 Les Gérants sont uniquement responsables de l'accomplissement de leurs devoirs.

16. Résolutions des Associés.

16.1 Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.

16.2 Sous réserve des dispositions prévues aux articles 16.3, 16.4 et 16.5, les Résolutions des Associés sont valides uniquement si elles sont adoptées par les Associés détenant plus de la moitié des Parts Sociales, toutefois si un tel chiffre n'est pas atteint lors de la première assemblée ou lors des premières résolutions écrites, les Associés devront être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions pourront être adoptées à la majorité des votes, indépendamment du nombre de Parts Sociales représentées.

16.3 Les Associés ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Associés à augmenter sa participation dans la Société sans un vote unanime de tous les Associés.

16.4 Sous réserve des dispositions prévues à l'article 16.3, toute résolution pour modifier les présents Statuts (y compris le changement de Siège Social), sous réserve de dispositions contraires, doit être passée par une majorité en nombre des Associés représentant les trois quarts des Parts Sociales.

16.5 Une résolution pour décider de la dissolution de la Société ou pour déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou pour nommer les liquidateurs doit être passée conformément à la Loi Luxembourgeoise.

16.6 Une réunion des Associés (une "Assemblée Générale") peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des conditions de convocation préalable et formalités si tous les Associés ont renoncé aux formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée Générale en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

16.7 Un Associé peut être représenté à une Assemblée Générale en désignant par écrit (ou par fax ou email ou tout autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être un Associé.

16.8 S'il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, les Résolutions des Associés pourront être passées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que lors d'une Assemblée Générale à la condition que chaque Associé reçoive le texte précis des résolutions ou décisions à adopter et donne son vote par écrit.

16.9 Les conditions de majorité requises applicables à l'adoption de résolutions par une Assemblée Générale s'appliquent mutatis mutandis à la prise de résolutions écrites par les Associés. Les résolutions écrites des Associés seront réputées valablement adoptées immédiatement après réception par la Société de copies originales (ou de copies envoyées par facsimile ou par email attaché) des votes des Associés sous réserve des conditions requises à l'article 16.8 et des présentes dispositions de l'article 16.9, peu importe que tous les Associés aient voté ou non.

16.10 Sans préjudice de toutes dispositions légales en rapport avec de telles actions lesquelles requerraient l'approbation par une réunion du Conseil de Gérance de la Société, les actions suivantes nécessitent l'accord écrit préalable des Associés, donné conformément aux conditions de quorum et de majorité décrites ci-dessus dans l'article 16.2:

- (a) tout prêt à accorder par la Société en relation avec tout compartiment de la Société ou autrement (à l'exclusion
- (i) des prêts accordés à des entités directement ou indirectement détenues entièrement par Norges Bank, dont le siège

social est à Bankplassen 2, PB 1179 Sentrum, 0107 Oslo, Norvège ("Norges Bank") et (ii) afin d'éviter toute ambiguïté, de tous prêts existants acquis par la Société dans le cours de ses activités, qui ne requerront aucune approbation par les Associés);

(b) tout financement externe accordé à la Société en relation tout compartiment de la Société ou autrement (à l'exclusion d'un financement par un associé ou d'un financement accordé par des entités directement ou indirectement détenues entièrement par Norges Bank, en ce compris, afin d'éviter toute ambiguïté, toutes obligations émises par la Société et auxquelles l'Associé a souscrit, qui ne requerront aucune approbation par les Associés), et

(c) tout nantissement ou servitude grevant un actif appartenant à la Société (alloué à un compartiment ou non).

16.11 Toute Assemblée Générale se tiendra au Grand-Duché de Luxembourg et les résolutions écrites prises par les Associés seront réputées avoir été prises au Grand-Duché de Luxembourg.

17. Exercice social et Comptes annuels.

17.1 L'exercice social de la Société débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, étant entendu que, en tant que mesure transitoire, le premier exercice social de la Société débute à la date de sa constitution et se termine le 31 décembre suivant (toutes dates comprises).

17.2 Chaque année à la clôture de l'exercice social, les comptes sociaux (bilan et comptes des profits et des pertes) sont préparés par les Gérants.

17.3 Les comptes sociaux sont à la disposition des Associés au Siège Social de la Société.

18. Distributions sur parts sociales.

18.1 Sur le bénéfice net de la Société déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent (5%) seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint un dixième (1/10) du capital social de la Société.

18.2 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut par résolutions des Associés déclarer des dividendes en conformité avec les droits respectifs des Associés.

18.3 Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance peut, le cas échéant, décider de payer des dividendes intérimaires au(x) Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi de 1915 ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés soient récupérables par le(s) Associé(s).

19. Dissolution et Liquidation. La liquidation de la Société sera décidée par une Assemblée Générale en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'article 16. Dans le cas où la Société n'aurait qu'un Associé, cet Associé peut, à son gré, décider de liquider la Société en reprenant à son compte l'ensemble des actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

20. Réviseur(s) d'entreprises. Les opérations de la Société sont surveillées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés. Le ou les réviseurs d'entreprises agréés sont nommés par le Conseil de Gérance ou le Gérant Unique conformément à la Loi sur la Titrisation de 2004. Le Conseil de Gérance ou le Gérant Unique déterminera leur nombre, leur rémunération et les conditions dans lesquelles ils assumeront leurs fonctions.

21. Séparation des biens.

21.1 Si, à toute date où un paiement est dû en relation avec les actifs d'un compartiment (y compris les contrats de couverture passés par la Société en relation avec un compartiment), le montant total des paiements reçus au titre des actifs excède les paiements devant être faits par la Société sous ce compartiment, le Conseil de Gérance ou le Gérant Unique peut utiliser le surplus pour satisfaire les créances d'autres créanciers de la Société dont les créances ne peuvent pas être affectées à un compartiment déterminé.

21.2 Les actifs affectés à un compartiment déterminé sont exclusivement à la disposition (a) des investisseurs de ce compartiment (les "Investisseurs"), (b) des créanciers dont les créances sont nées en relation avec la création, le fonctionnement et la liquidation de ce compartiment et lesquels sont prévus dans les dispositions ayant trait aux priorités de paiement dans la documentation d'émission pertinente (les "Créanciers de Transaction"), (c) des créanciers dont les créances sont nées en relation avec la création, le fonctionnement et la liquidation de ce compartiment et non prévues dans l'ordre de priorité des documents d'émission pertinents (les "Créanciers de Revendications Spécifiques au Compartiment" et, ensemble avec les Créanciers de Transaction, les "Créanciers") et (d), sous réserve des dispositions du prochain paragraphe, des créanciers dont les créances ne sont pas issues de la création, du fonctionnement ou de la liquidation d'un compartiment et qui n'ont pas renoncé à leur recours aux biens de tout compartiment de la Société (les "Créanciers de Revendications Non Spécifiques au Compartiment").

21.3 Les droits des Créanciers de Revendications Non Spécifiques au Compartiment doivent être alloués par la Société, sur base annuelle et en arrière à tous les compartiments, de manière proportionnelle à la taille du compartiment concerné et à la complexité des transactions menées dans le cadre de ce compartiment (la répartition étant déterminée par la Société, à sa seule discrétion) et au pro rata temporis en ce qui concerne les compartiments créés au cours de cette

année, sous réserve que la documentation d'émission en question autorise de manière expresse des Créanciers de Revendications Non-Spécifiques au Compartiment d'avoir recours aux biens alloués à de tels compartiments. Ce droit d'un Créancier de Revendications Non Spécifiques au Compartiment contre un compartiment est ci-après désigné par le terme "Droits Pro Rata".

21.4 Les Investisseurs et les Créanciers reconnaissent et acceptent qu'une fois que tous les actifs alloués au compartiment dans lequel ils ont investi ou à l'occasion duquel leurs créances sont nées, ont été réalisés, ils ne sont pas autorisés à entreprendre quelques démarches que ce soient à l'encontre de la Société en vue de recouvrir toute autre somme due et que le droit de recevoir une telle somme sera éteint. Chaque Créancier de Revendications Non Spécifiques au Compartiment reconnaît et accepte qu'une fois que tous les actifs alloués au compartiment contre lequel il a de Droits Pro Rata, ont été réalisés, il n'est pas autorisé à entreprendre quelque démarche à l'encontre de la Société en vue de recouvrir toute autre somme due et que le droit de recevoir une telle somme en vertu des Droits Pro Rata sera éteint.

21.5 Les Créanciers de Revendications Spécifiques au Compartiment et les Créanciers de Revendications Non-Spécifiques au Compartiment acceptent de manière expresse, ou seront réputés avoir accepté en contractant avec la Société, que des dispositions ayant trait aux priorités de paiement et à l'ordre de paiement seront incluses dans la documentation d'émission pertinente et ils acceptent également de manière expresse, ou seront réputés avoir accepté, les conséquences de ces dispositions ayant trait aux priorités de paiement et l'ordre de paiement.

21.6 Les droits des Associés de la Société sont limités aux actifs de la Société qui ne sont pas alloués à un compartiment.

22. Interdiction d'assigner la Société en faillite ou de saisir les actifs de la Société. Conformément à l'article 64 de la Loi sur la Titrisation de 2004, tout Investisseur dans, et tout Créancier et Associé de, la Société et toute personne qui est contractuellement liée avec la Société (la Partie Contractante) acceptent, à moins qu'il n'en ait été expressément convenu autrement par écrit entre la Société et un Investisseur, un Créancier ou la Partie Contractante de ne pas (a) assigner la Société en faillite ou de requérir contre la Société l'ouverture de toute autre procédure collective ou mesure de réorganisation ou de (b) saisir quelque actif que ce soit de la Société, sans considération du fait que les actifs en question (i) appartiennent au compartiment dans lequel l'Investisseur a investi ou dans lequel le Créancier ou la Partie Contractante ont des droits contractuels contre la Société ou (ii) à tout autre compartiment ou (iii) font partie des actifs de la Société qui n'ont pas été alloués à un compartiment (le cas échéant).

23. Subordination.

23.1 Toutes les créances que les Associés de la Société pourraient avoir à l'encontre de la Société (en cette capacité) sont subordonnées aux créances que tout créancier de la Société (y compris les Créanciers) ou tout investisseur pourraient avoir à l'encontre de la Société (y compris les Investisseurs).

23.2 Les Investisseurs acceptent et reconnaissent que leurs droits dans un compartiment peuvent être subordonnés aux droits d'autres Investisseurs dans, et/ou de Créanciers de, ce même compartiment.

24. Référence aux dispositions légales. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la Loi de 1915 et la Loi sur la Titrisation 2004.

25. Interprétation de la Loi Luxembourgeoise.

25.1 Dans les présents Statuts:

25.1.1 une référence à:

- (a) un genre devra inclure chaque genre;
- (b) (à moins que le contexte ne requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;
- (c) une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);
- (d) une disposition légale ou statutaire inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles mises en vigueur (avec ou sans modifications);

25.1.2 les mots "inclure" et "incluant" seront censés être suivis par les mots "sans limitation" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

25.1.3 les en-têtes de ces Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation.

Souscription et Libération

L'Associé déclare qu'il souscrit les 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales représentant la totalité du capital social de la Société. L'Associé paie également une prime d'émission de EUR2.500 (deux mille cinq cents euros).

Toutes ces parts sociales ont été souscrites par l'Associé, susmentionné, et ont été libérées à hauteur de 100% (cent pour cent) par paiement en numéraire et la prime d'émission de EUR2.500 (deux mille cinq cents euros) a été payée, de sorte que le montant de EUR15.000 (quinze mille euros) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Dispositions Transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2013.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement deux mille euros.

Résolutions extraordinaires de l'Associé

Immédiatement après la constitution de la Société, l'Associé représentant la totalité du capital souscrit ont pris les résolutions suivantes:

(a) le nombre de gérants est fixé à 3 gérants. Sont nommés gérant pour une durée indéterminée:

Mr. Bengt Ove Enge, managing director, dont l'adresse privée est au 12, rue Nicolas Goedert, 8133 Bridel, Grand-Duché de Luxembourg;

Mr. Rupert Robinson, company director, dont l'adresse privée est au 72, Boulevard Napoléon I^{er}, 2210 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

Mr. Romain Pierre Augustin Veber, portfolio manager, dont l'adresse professionnelle est à Queensberry House, 3 Old Burlington Street, London W1S 3AE, United Kingdom;

(b) le siège social de la société est établi au 40, avenue Monterey, 2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

(c) le montant de EUR1.250 (mille deux cent cinquante euros) est affecté au compte de la réserve légale de la Société.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'Anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en Anglais, suivi d'une version française; à la requête de ce même comparant et en cas de distorsions entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

En foi de quoi, Nous, notaire soussigné, avons apposé notre signature et sceau le jour de l'année indiquée ci-dessus.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la partie comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. LANOIS, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg AC, le 28 juin 2013. Relation: LAC/2013/30073. Reçu soixante quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Luxembourg, le 4 juillet 2013.

Référence de publication: 2013091783/750.

(130111625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Maps-Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 69.299.

—
Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013091744/9.

(130112280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Mallorca Investments, Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 140.146.

—
Les comptes annuels au 21 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013091742/9.

(130112613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Maharishi Press S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 164.423.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013091739/9.

(130112578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Muscle Machine S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 119.071.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013091738/9.

(130111770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

MMK - Mining Assets Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 37C, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 163.456.

Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration de la Société en date du 25 juin 2013

En date du 25 juin 2013, le conseil d'administration de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de transférer le siège social de la Société du 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg au 37 C, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg avec effet au 1^{er} juillet 2013;

- de nommer Madame Svetlana DANILOVA, née le 9 septembre 1979 à Magnitogorsk, Russie, ayant comme adresse professionnelle: 184, avenue Louise, 1050 Bruxelles, Belgique, administrateur A de la Société, en tant qu'administrateur-délégué à la gestion journalière de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2013.

MMK-Mining Assets Management S.A.

Signature

Référence de publication: 2013091757/18.

(130111768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Micaboul Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 14.117.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 28 juin 2013

1. Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, Monsieur Thierry JACOB né le 07 juillet 196 à Thionville (France), résidant professionnellement au 412F route d'Esch L-1471 Luxembourg est nommé Président du Conseil d'Administration.

Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat, soit jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2014

Certifié sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2013091753/15.

(130111800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Messageries du Livre S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 11, rue Christophe Plantin.

R.C.S. Luxembourg B 53.763.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der jährlichen Generalversammlung vom 17. Juni 2013

Der Verwaltungsrat beantragt die Wiederwahl der folgenden Mitglieder in den Verwaltungsrat für eine weitere Amtsperiode von einem Jahr bis zur Generalversammlung 2014:

1. Christian Schock (Präsident)
2. Alexander Theobald
3. Andreas Berger

Die Generalversammlung wählt in offener Abstimmung einstimmig Herrn Christian Schock für eine weitere Amtsperiode von einem Jahr als Präsidenten des Verwaltungsrats. Des Weiteren wählt die Generalversammlung in offener Abstimmung einstimmig die Herren Alexander Theobald und Andreas Berger als Verwaltungsratsmitglieder für eine weitere Amtsperiode von einem Jahr.

Der Verwaltungsrat beantragt die Änderung des Sitzes der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung von 5, rue F.G. Raiffeisen auf 11, rue Christophe Plantin, 2411 Luxembourg.

Die Generalversammlung beschließt in offener Abstimmung einstimmig den Sitz entsprechend ab sofort zu ändern. Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 02.07.2013.

Für die Gesellschaft

C. Schock

Président Directeur General

Référence de publication: 2013091750/25.

(130111717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Metex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 39.637.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 4 juillet 2013:

L'Assemblée appelle aux fonctions d'administrateur Madame Daphné KLOTZ MEILLASSOUX, 23, rue Augereau, 75007, Paris en remplacement de Madame Annette SCHROEDER, 40, Boulevard Joseph II, L-1840, Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2014.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Référence de publication: 2013091752/14.

(130112364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Mandrinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2149 Luxembourg, 154, rue Emile Metz.

R.C.S. Luxembourg B 127.393.

Extrait des résolutions adoptées en date du 2 juillet 2013, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société MANDRINVEST S.A.

- Monsieur Nicolas DELATTRE, né le 26 octobre 1984 à Liège (Belgique), de nationalité belge, demeurant professionnellement à 56 rue Glesener, L-1630, Luxembourg, a été nommé administrateur de la Société avec effet au 2 juillet 2013. Son mandat prendra fin le 30 octobre 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MANDRINVEST S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013091743/16.

(130111519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Mallinckrodt International Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 172.865.

Avec effet au 29 juin 2013, Messieurs Gregory Andrulonis, Erik De Gres, Eric Green, Anton Stadtbäumer et Michelangelo F. Stefani ont démissionné de leurs mandats d'administrateurs de la Société.

Avec effet au 29 juin 2013, Monsieur Michelangelo F. Stefani a également démissionné de son poste d'Administrateur-Délégué.

A la même date, les personnes suivantes ont été nommées comme administrateurs de la Société pour un mandat qui prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2013:

- Alan Catterson ayant comme adresse professionnelle le Hinterbergstrasse 20 - 6330 Cham - Suisse
- Marie Dhersin Luporsi ayant comme adresse professionnelle le 42-44 avenue de la Gare - L-1610 Luxembourg
- John Einwalter ayant comme adresse professionnelle le 675 McDonnell Boulevard - Hazefwood, MO 63042, Etats-Unis d'Amérique; et
- René Beltjens ayant comme adresse professionnelle le 5, rue Guillaume Kroll - L-1882 Luxembourg.

POUR EXTRAIT CONFORME ET SINCERE

Mallinckrodt International Finance S.A.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2013091731/22.

(130111805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Moog International Financial Services Center S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.501,00.

Siège social: L-3290 Bettembourg, 1, Zone d'Activités Economiques Krakelshaff.

R.C.S. Luxembourg B 177.940.

In the year two thousand and thirteen, on the twentieth day of June,
before us Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Moog Luxembourg Finance S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 1, Zone d'Activités Economiques Krakelshaff, L-3290 Bettembourg, Grand Duchy of Luxembourg with a share capital of twelve thousand five hundred two euro (EUR 12,502.-) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.065 (the "Shareholder"),

Hereby represented by Mr Philip Basler-Gretic, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on 20 June 2013,

The said proxy shall be annexed to the present deed.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that the Shareholder is the sole shareholder of Moog International Financial Services Center, S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), with registered office at 1, Zone d'Activités Economiques Krakelshaff, L-3290 Bettembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of the undersigned notary, not yet published and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 177.940 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have not yet been amended.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1 To increase the issued capital of the Company by an amount of one euro (EUR 1.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to twelve thousand five hundred one euro (EUR 12,501.-).

2 To issue one 1 new share with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

3 To accept subscription for this new share, with payment of a share premium in a total amount of six million one hundred sixty-one thousand six hundred twenty-six euro (EUR 6,161,626.-) by the sole shareholder and to accept payment in full for such new share by a contribution in kind.

4 To amend paragraph one of article 5 of the articles of incorporation of the Company, in order to reflect the capital increase.

5 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Shareholder resolved to increase the issued capital of the Company by an amount of one euro (EUR 1.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to twelve thousand five hundred one euro (EUR 12,501.-).

Second resolution

The Shareholder resolved to issue one (1) new share with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

Subscription - Payment

Thereupon appeared the Shareholder (the "Subscriber"), represented by Mr Philip Basler-Gretic, by virtue of a proxy given under private seal on 20 June 2013, in Luxembourg which proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Subscriber declared to subscribe for one (1) new share with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share, with payment of a share premium of six million one hundred sixty-one thousand six hundred twenty-six euro (EUR 6,161,626.-) and to make payment in full for such new share by a contribution in kind of all shares issued consisting of twelve thousand five hundred (12,500 shares) of Moog Ireland International Financial Services Centre Limited, a private limited company - société à responsabilité limitée, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and the laws of Ireland, having its registered office at Ringaskiddy, Cork, Co. Cork, Ireland and having its central administration in 1, Zone d'Activités Economiques Krakelshaff, L-3290 Bettembourg, Grand Duchy of Luxembourg and in process of registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (the "Contribution").

The Contribution represents a value in aggregate amount of six million one hundred sixty-one thousand six hundred twenty-seven euro (EUR 6,161,627.-).

Proof of the ownership by the Subscriber of the Contribution has been given to the undersigned notary.

The Subscriber declared that the Contribution is free of any pledge or lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the free transferability of the Contribution to the Company without restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution to the Company.

The Subscriber further stated that a report has been drawn up by the managers of the Company wherein the Contribution is described and valued (the "Report").

The conclusions of the Report read as follows:

"Based on the valuation methodology above described, we have no observation to mention on the value of the contribution in kind which corresponds at least in number and nominal value to the one (1) share of a nominal value of one euro (EUR 1.-), to be issued with a total share premium of six million one hundred sixty-one thousand six hundred twenty-six euro (EUR 6,161,626.-)."

The Report, which after having been signed "ne varietur" by the Shareholder, as above represented, and the undersigned notary, will remain attached to the present deed.

Third resolution

The Shareholder resolved to accept said subscription and payment and to allot the one (1) new share according to the above mentioned subscription.

Fourth resolution

The Shareholder resolved to amend paragraph one of article 5 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above resolutions. Said paragraph will from now on read as follows:

"The issued capital of the Company is set at twelve thousand five hundred one euro (EUR 12,501.-) divided into twelve thousand five hundred one (12,501) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all of which are fully paid up."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at three thousand six hundred euro (EUR 3,600.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingtième jour de juin.

Par-devant nous Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Moog Luxembourg Finance, une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec un capital social de douze mille cinq cent deux euros (EUR 12.502,-), ayant son siège social au 1, Zone d'Activités Economiques Krakelshaff, L-3290 Bettembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.065 (l'«Associé»),

représentée aux fins des présentes par Maître Philip Basler-Gretic demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 20 juin 2013.

La prédite procuration restera annexée aux présentes.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé de Moog International Financial Services Center, S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de douze mille cinq cents euro (EUR 12.500,-), dont le siège social est au 1, Zone d'Activités Economiques Krakelshaff, L-3290 Bettembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte du notaire sous-signé pas encore publié et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 177.940 (la «Société»). Les statuts n'ont pas encore été modifiés.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1 Augmentation du capital émis de la Société à concurrence d'un euro (EUR 1,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euro (EUR 12.500,-) à douze mille cinq cent un euros (EUR 12.501,-).

2 Émission d'une (1) part sociale nouvelle d'une valeur nominale d'un euros (EUR 1,-), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

3 Acceptation de la souscription de cette nouvelle part sociale, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de six millions cent soixante et un mille six cent vingt-six euros (EUR 6.161.626,-) par l'associé unique et acceptation de la libération intégrale de ces nouvelles parts sociales par un apport en nature.

4 Modification de l'alinéa premier de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter l'augmentation de capital.

5 Divers.

a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé a décidé d'augmenter le capital émis de la Société à concurrence d'un euro (EUR 1,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euro (EUR 12.500,-) à douze mille cinq cent un euros (EUR 12.501,-).

Deuxième résolution

L'Associé a décidé d'émettre une (1) part sociale nouvelle d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

Souscription - Paiement

Ensuite a comparu l'Associé (le «Souscripteur»), représenté par Maître Philip Basler-Gretic en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 20 juin, à Luxembourg qui, après avoir été signée par les mandataires, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Le Souscripteur a déclaré souscrire une (1) part sociale nouvelle d'une valeur nominale d'un euros (EUR 1,-) par part sociale, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de six millions cent soixante et un mille six cent vingt-six euros (EUR 6.161.626,-) et libérer intégralement ces parts sociales souscrites par un apport en nature de toutes les parts émises consistant en douze mille cinq cents (12.500) parts de Moog Ireland International Financial Services Centre Limited, une société à responsabilité limitée - private limited company régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg et les lois irlandaises, ayant son siège social à Ringaskiddy, Cork, Co. Cork, Irlande et son administration centrale à 1, Zone d'Activités Economiques Krakelshaff, L-3290 Bettembourg, en cour d'immatriculation au Registre du Commerce et Société de Luxembourg, (l'«Apport»).

L'Apport représente un montant total de six millions cent soixante et un mille six cent vingt-sept euros (EUR 6.161.627,-).

La preuve par le Souscripteur de la propriété de l'Apport a été rapportée au notaire soussigné.

Le Souscripteur a déclaré encore que l'Apport est libre de tout privilège ou gage et qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert de l'Apport à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de l'Apport à la Société.

Le Souscripteur a déclaré qu'un rapport a été établi par les gérants de la Société dans lequel l'Apport est décrit et évalué (le «Rapport»).

Les conclusions du Rapport sont les suivantes:

«Sur base de la méthode d'évaluation, tel que décrit ci-dessus, nous n'avons pas d'observations quant à la valeur totale des apports en nature qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale d'une part sociale d'une valeur nominale d'un euro (total EUR 1.-), à émettre avec une prime d'émission de six millions cent soixante et un mille six cent vingt-six euros (EUR 6.161.626,-)».

Le Rapport, qui après avoir été signé «ne varietur» par l'Associé, tel que ci-dessus représenté, et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte.

Troisième résolution

L'Associé a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre une (1) part sociale nouvelle conformément à la souscription ci-dessus mentionnée.

Quatrième résolution

L'Associé a décidé de modifier l'alinéa premier de l'article 5 des statuts de la Société pour refléter les résolutions ci-dessus. Ledit alinéa sera dorénavant rédigé comme suit:

"Le capital émis de la Société est fixé à douze mille cinq cent un euros (EUR 12.501,-) divisé en douze mille cinq cent un (12.501) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées."

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à trois mille six cent euros (EUR 3.600,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: P. Basler-Gretic, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 27 juin 2013. REM/2013/1083. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 5 juillet 2013.

Référence de publication: 2013091735/178.

(130112589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

MP Papel Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 147.449.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013093515/9.

(130113833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.
